À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!
CROIX BLEUE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

7050 JEAN—TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

MONTRÉAL, MERCREDI 20 AVRIL 1994 110e ANNÉE Nº 177 72 PAGES, 6 CAHIERS •
Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Faibles averses dispersées
min 0 / max 7
page S 16

Sports

4 | 3
page S 9

Monde

Les Serbes continuent à défier le monde
page A 12

Vivre

Les collections du «Big Apple»
page D 1

Économie

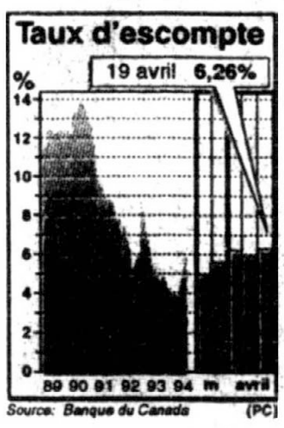

Le taux d'escompte grimpe à 6,26%
page E 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	C1 à C7
- marchandises	C7
- emplois	C7, D10
- automobiles	D11, D12
- propositions d'affaires	E6
Arts et spectacles	
- informations	B6 à B10
- ciné-horaires	B8
- télé-horaires	B7
Bandes dessinées	C3
Bridge	C6
Décès	D13
Économie	E1 à E10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C1
Feuilleton	C3
Horoscope	C2
Le monde	A12, A13, E10
Loteries — résultats:	A4
Mots croisés	C4
Mot mystère	C5
Politique	B1, B4, C8
Tabloid SPORTS	
- Réjean Tremblay	S5
- Mots croisés	S10
Têtes d'affiche	D9

Pour contrer le trafic de drogue : l'armée

Le directeur de la SQ exige de nouveaux outils et tente d'obtenir l'aide des forces armées

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Devant le constat que le Québec est devenu une plaque tournante de l'entrée de la drogue au Canada et même aux États-Unis, cependant que le gouvernement l'oblige à d'importantes réductions de son effectif pour realiser ses objectifs budgétaires, la Sûreté du Québec exige de nouveaux outils et tente d'obtenir l'aide de l'armée pour combattre les trafiquants de drogue.

C'est le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, qui a fait part de ce projet en commission parlementaire, hier, peu après avoir indiqué que «le Québec était devenu une terre privilégiée pour les trafiquants».

Insistant sur l'augmentation de la criminalité en général, le directeur de police en a fait sursauter plus d'un en mentionnant à titre d'exemple qu'en 1993, la SQ avait saisi pour 1,4 milliard de drogues diverses, alors qu'antérieurement, comme il y a cinq ans, la drogue retirée de la circulation était évaluée à 60 millions.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, a reconnu que «la SQ fait des recommandations pour être plus efficace». «Elle demande de nouveaux outils, des retouches aux lois. Je suis prêt à approcher mon homologue fédéral», a-t-il dit.

Après que l'opposition eut souligné que le Québec ne recevait pas toute la part financière qui lui revenait d'Ottawa en cette matière, M. Middlemiss s'est dit prêt à s'engager à récupérer toutes les sommes qui reviennent au Québec.

Refusant d'en préciser le montant, le directeur de la Sûreté a par ailleurs indiqué que le budget secret qui lui est alloué pour combattre le trafic de la drogue avait été «augmenté de façon très très importante», ce qui expliquait grandement les saisies et arrestations spectaculaires réalisées depuis un certain temps. M. Lavigne a déclaré que ce budget spécial, «qui peut être utilisé par les agents infiltrés ou pour piéger les criminels en achetant de la drogue», lui avait notamment permis de constituer une quinzaine d'escouades du crime organisé qui opèrent à travers le Québec pour faire échec au marché de la drogue et à la contrebande.

Comment expliquer que le Québec soit devenu cette plaque tournante dont on parle maintenant ouvertement, pour l'entrée de la drogue et le blanchiment de l'argent du crime?

«Le Québec est devenu une terre privilé-

VOIR ARMÉE EN A 2

Tous contre le Reform et pour l'unité du pays

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Preston Manning a accompli l'impossible hier : faire voter Lucien Bouchard et Jean Chrétien ensemble aux Communes sur une question afférente à l'unité canadienne.

Bloc québécois et libéraux ont fait front commun pour défaire 197 à 43 une motion réformiste voulant circonscrire le bilinguisme officiel au Canada et donner aux seuls gouvernements provinciaux le contrôle des droits linguistiques de leurs minorités de langues officielles.

Pour le chef réformiste, qui entreprend demain sa première excursion en sol québécois depuis les élections, ce vote, qui a vu les Québécois aux Communes, toutes appartenances confondues, se liguer contre sa politique linguistique, présage mal pour les chances de sa formation au Québec.

Le «nouveau fédéralisme»

Preston Manning a souvent dit que son approche en matière linguistique constitue une de ses meilleures cartes de visite au Québec, puisqu'il propose de donner aux provinces le contrôle de la politique linguistique sur leurs territoires. C'est une des marques de commerce du «nouveau fédéralisme» qu'il veut offrir aux Québécois.

Mais le débat qui s'est déroulé lundi et qui s'est conclu par le vote sans équivoque d'hier soir a plutôt confirmé qu'en matière de perception du bilinguisme officiel, Québécois et réformistes sont à des pôles diamétralement opposés.

Vu par la lorgnette du Parti réformiste, le quart de siècle de bilinguisme officiel que vient de vivre le Canada a en effet produit un régime de faveur pour les Québécois, drainé des services essentiels comme la santé de fonds publics et même mis en danger la sécurité aérienne des voyageurs.

Pour le député Werner Schmidt d'Okanagan-Centre, il s'agit ni plus ni moins que du «résultat de la domination des forts sur les faibles, selon l'endroit où on vit au Canada». «Il faut protéger le français partout au Canada, surtout dans les collectivités où l'on trouve des francophones, sans donner les mêmes droits aux anglophones du Québec», a-t-il avancé.

Son collègue Jim Gouk de Kootenay-Ouest-Revelstoke estime que la politique des langues officielles contrarie de nombreux Canadiens, dont les contrôleurs aériens anglophones, puisqu'elle en bousculerait la carrière. «Je voyage beaucoup par avion. Je ne voudrais pas subir une opération à coeur ouvert des mains d'un chirurgien que j'aurais giflé la veille. Pourquoi alors faisons-nous la même chose aux gens entre les mains desquelles nous mettons notre vie chaque fois que nous nous envolons? a-t-il demandé.

Pour le député Darrel Stinson d'Okanagan-Shuswap, la facture du bilinguisme officiel se chiffre en lits d'hôpitaux. «Comment puis-je dire à mes électeurs qu'ils doivent attendre des mois avant de se faire hospitaliser et subir

VOIR REFORM EN A 2

En rentrant du casino : ATTENTION !

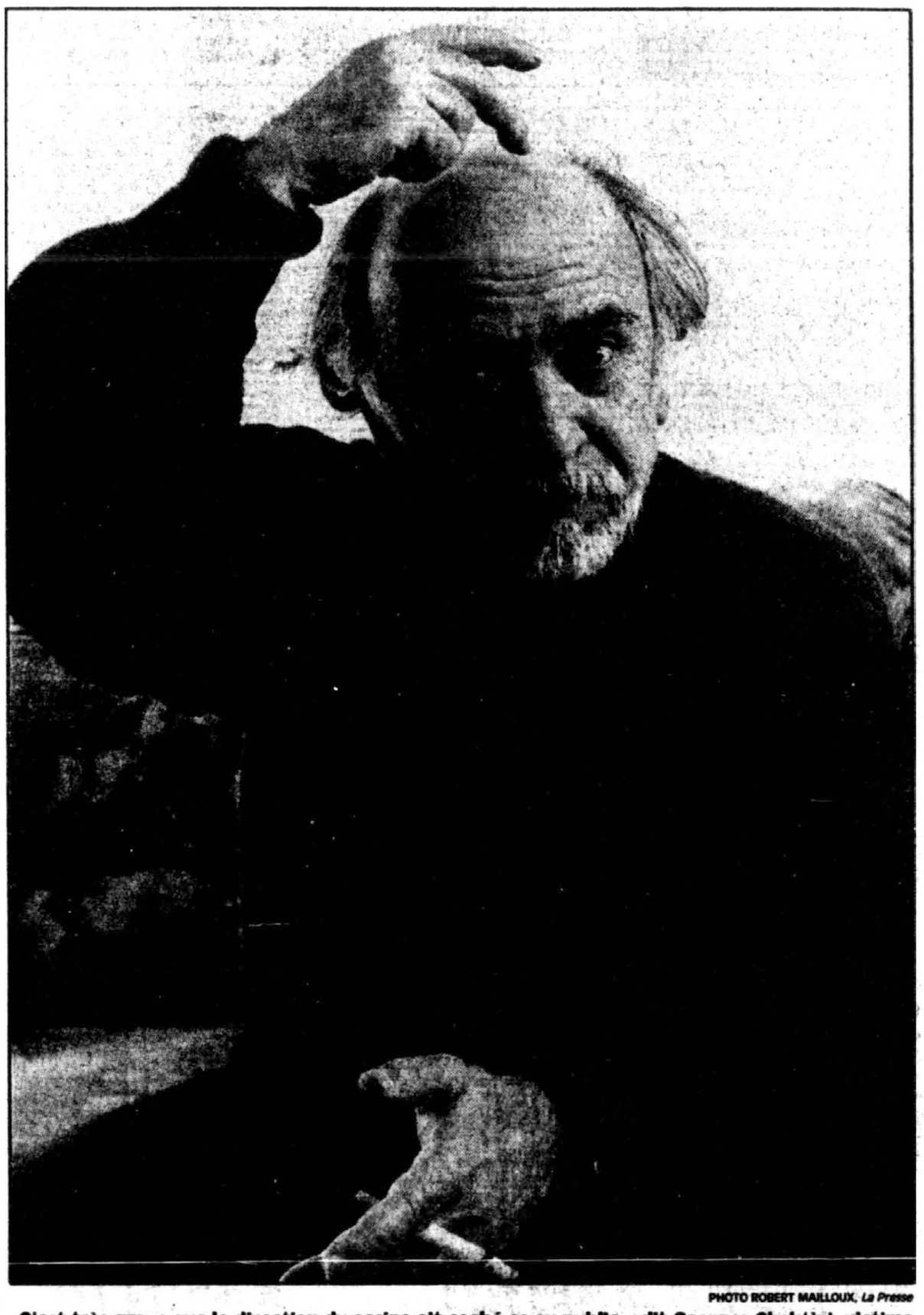

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

«C'est très grave que la direction du casino ait caché ça au public», dit Georges Chabtini, victime d'une agression quelque temps après avoir quitté le casino.

Un Lavallois l'apprend à ses dépens

ÉRIC TROTTIER

Depuis l'ouverture du Casino de Montréal en octobre 1993, la police n'était intervenue que pour des broutilles ; tous les enquêteurs s'entendaient pour dire que son service de sécurité était à toute épreuve.

Mais voilà qu'à dix jours d'intervalle, deux joueurs se sont fait attaquer peu après leur sortie de la maison de jeu de l'île Notre-Dame, chaque fois par deux Noirs dans une voiture rouge.

«Que la direction du casino ait caché ça au public est très grave, a déclaré hier soir à *La Presse* une des deux victimes, Georges Chabtini. Les bandits semblent vouloir s'en prendre aux cibles faciles, comme les femmes ou les vieux de 60 ans comme moi. Il faut avertir les gens pour qu'ils se méfient! Ça pourrait même sauver des vies!»

Le 8 mars, M. Chabtini se rend au casino pour jouer à la roulette. Il gagne 150$ et il a plus de 1200$ dans son portefeuille. «Ils ont dû remarquer tout ce fric quand je suis retourné au guichet, en fin de soirée, pour échanger mes jetons contre de l'argent.»

Vers 1 h 30, Chabtini quitte la maison de jeu, prend son véhicule, roule en direction de l'autoroute Bonaventure. Quelques minutes plus tard, il emprunte l'autoroute 13, puis la sortie Sainte-Rose, dans l'ouest de Laval (il habite la 8e Avenue).

C'est à ce moment qu'il réalise qu'un véhicule le suit. «Ils me collaient aux fesses, relate-t-il. Je croyais avoir affaire à des jeunes qui avaient trop bu.» À chaque arrêt, l'autre voiture s'approche de plus en plus. «C'est au moment de signaler vers la droite pour tourner sur ma rue qu'ils m'ont foncé dessus.»

M. Chabtini sort de sa voiture pour évaluer les dégâts, imité par le chauffeur de la secon-

VOIR LAVALLOIS EN A 2

Les Zoulous acceptent de participer aux élections de la semaine prochaine

d'après AFP et Reuter
PRETORIA

Les dirigeants sud-africains sont parvenus hier à un accord permettant la participation de l'Inkatha aux élections prévues la semaine prochaine, étape clef dans la mise en place d'une démocratie multiraciale.

À l'issue de discussions de la dernière chance auxquelles participaient le président Frederik de Klerk et le chef du Congrès national africain Nelson Mandela, le leader de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il participerait au scrutin, tant au niveau national que provincial.

Le boycottage par Buthelezi des élections, prévues les 26, 27 et 28 avril, risquait de provoquer de nouvelles effusions de sang entre les Zoulous de l'Inkatha et les partisans de l'ANC.

«Le Parti Inkatha de la liberté a décidé de faire le type de compromis rendant possible sa participation aux élections afin d'éviter davantage d'effusions de sang et de carnage», a dit Buthelezi.

«J'espère de tout coeur que cet accord mettra fin à la violence dans notre pays», a déclaré Frederik de Klerk.

Le président de Klerk a annoncé que le dernier Parlement blanc du pays se réunirait lundi pour autoriser des amendements constitutionnels renforçant la position du roi zoulou Goodwill Zwelithini.

Le statut et le rôle de la monarchie et du royaume zoulous seront définis dans la constitution de la province du KwaZulu-Natal, à l'issue des élections, le bantoustan du KwaZulu étant appelé à disparaître après le scrutin.

Un processus de médiation internationale sera en outre mis en place pour régler tout conflit éventuel concernant la monarchie zoulou.

«Je pense que cet accord lève une des dernières principales causes de tensions et de violences dans la République d'Afrique du Sud», a dit le président de Klerk.

Nelson Mandela, qui a toutes les chances de devenir après les élections le premier président noir sud-africain, a parlé de «bond vers la paix» et de réconciliation. «Nous sommes un seul pays, nous sommes un seul peuple — africain», a-t-il dit.

«J'espère sincèrement que par cet accord nous pourrons amener la stabilité et la confiance, qu'il s'agisse de nos entreprises ou des investissements étrangers», a-t-il poursuivi en faisant allusion aux inquiétudes des investisseurs.

Les marchés sud-africains se sont raffermis à l'annonce de l'accord et le rand s'échangeait peu après midi GMT à cinq contre le dollar US, en hausse de 33 p. cent.

Les observateurs estiment que le compromis devrait désamorcer les tensions et mettre fin aux violences qui ont fait plus de 15 000 morts depuis le début du démantèlement de l'apartheid, il y a quatre ans. La majeure partie des affrontements opposaient partisans de l'ANC et de l'Inkatha.

VOIR ZOULOUS EN A 2

J'ai besoin de vacances · J'ai besoin de vacances · J'ai besoin de vacances · J'ai besoin de vacances · J'ai besoin de vacances

TUNISIE AVRIL, MAI
Grand tour + séjour (Palm Beach) 16 jrs 1539 $
Circuit saharien + séjour 12 jrs 1339 $
Tunisie + Îles de Malte 17 jrs 1799 $
GRÈCE ET TURQUIE
Séjour + croisière + circuit 13 jrs 14 oct. 2 176 $
Grand circuit de la Turquie 15 jrs (23 repas) 19 mai 2 289 $

NOUVEAU LA CORSE
Départ de groupe mai
Circuit + Séjour (2 repas)
Mini-croisière
Accompagné de Montréal
16 jours 1999$

SPÉCIAL SUD 1 sem à partir de
CUBA 7, 14, 21 mai
Sotavento 2 repas 579 $
Tuxpan 2 repas 749 $
Bella Costa 2 repas 769 $
COZUMEL 7, 14 mai
Diamond Village tout inclus 1 179 $

CANCUN 30 avril
Calinda Viva 729 $
Girasol 659 $
Continental Plaza 849 $
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE 8, 15 mai
Playa Dorada tout inclus 869 $
Bavaro Beach 2 repas 929 $

JAMAÏQUE 23 avril
Turtle Beach 679 $
COSTA RICA à partir du 29 mai
Punta Leona 769 $
Playa Tombor tout inclus 1 279 $

EUROPE 1994 à partir de
Paris 399 $
Nice 449 $
Londres 462 $
Bruxelles 599 $
Rome 769 $

VOL SEULEMENT
Alger 774 $ New York 196 $
Casablanca 539 $ Vancouver 429 $
Tunis 829 $ Varsovie 819 $
Bucarest 799 $ Haïti 322 $
F. Lauderdale 249 $ Dubai 1 229 $
Lisbonne 719 $ Beyrouth 1 268 $

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Demain dans *La Presse*

Sortir

L'humour à petite dose

■ Deux graves questions hantent le rigolard québécois et sa fiancée: peut-on trop rire? Et combien de *jokes* reste-t-il à faire? L'industrie de l'humour a ses émissions de télé et de radio, ses revues, ses spectacles, ses grandes, moyennes et petites salles et même un musée (presque) en faillite que des petits farceurs se sont mis en tête de sauver. Malgré cette abondance, de nouveaux lieux d'humour, à petit budget, apparaissent. Notre collaborateur Aleksi K. Lepage a visité les plus courus des bars d'humour «unplugged». À lire demain dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;

■ à Montréal: Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, 200, René-Lévesque Ouest, de 9h30 à 16h30. Objectif: 200 donneurs;

■ à Montréal: École des métiers et occupations de l'industrie de la construction (EMOIC) de Montréal, Auditorium, 5205, rue Parthenais, de 13h30 à 15h30. Objectif: 100 donneurs;

■ à Montréal: Lower Canada College, 4090, rue Royal, de 14h à 20h. Objectif: 175 donneurs;

■ à Montréal: Institut Teccart, 3030, rue Hochelaga Est, de 9h30 à 15h30. Objectif: 100 donneurs.

Insolite

«Jour du jugement dernier»

Associated Press

NEW YORK

■ Les États-Unis, constatant la fin de la guerre froide, ont décidé d'abandonner un projet ultra secret de plusieurs milliards de dollars et qui aurait permis au gouvernement américain de continuer à gérer le pays pendant au moins six mois après une attaque nucléaire, rapporte le *New York Times* dans son édition de lundi.

Selon le *Times*, qui cite des sources militaires, le projet plus connu sous le nom de code de «jour du jugement dernier» prendra officiellement fin le 1er octobre prochain.

Au total, le département américain de la Défense aura consacré huit milliards$ pour ce projet qui visait à établir une chaîne «incassable» de commandement des dirigeants militaires et politiques du pays qui aurait pu tenir au moins six mois après une attaque nucléaire massive sur Washington.

«Il n'y avait qu'une obligation: tenir six mois», a expliqué Bruce Blair, un ancien officier du Strategic Air Command (SAC) et qui a analysé les programmes militaires nucléaires dans les années 1980. «À la fin, on devait avoir une chaîne de commandement cohérente et capable de contrôler nos forces nucléaires subsistantes qui nous auraient donné l'avantage sur les Soviétiques.»

Comme beaucoup d'autres programmes mis en place pendant la guerre froide, le projet «jour du jugement dernier», dont les détails resteront secrets, était un composé de 20 autres programmes tellement confidentiels que seule une poignée de militaires et de civils en étaient informés.

Résultat, ce projet, selon Bruce Blair, avait multiplié «le cauchemar bureaucratique par la puissance n»: «personne ne savait ce que les autres faisaient».

Une cuvette volante!

Associated Press

FAIR PLAY, Caroline du Nord

■ Un homme a été arrêté lundi pour avoir jeté une cuvette du haut d'un pont autoroutier sur un camion qui passait, blessant ainsi le conducteur.

Le camionneur avait dû rester à l'hôpital une semaine après cet étrange agression, survenue le 10 avril.

Le lanceur de toilette a été inculpé de coups et blessures avec intention de donner la mort. La police cherche encore un complice, le camionneur ayant eu le temps de voir s'enfuir deux hommes.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 373
à quatre chiffres 0484

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**
RENSEIGNEMENTS 285-7272

16-3
CODE DU JOUR **MERCREDI 20 AVRIL 1994**

SUITE DE LA UNE

ARMÉE

Pour contre le trafic de drogue: l'armée

Le directeur Lavigne n'a pas caché, par diverses remarques et allusions, pour faire savoir aux élus que les suppressions de personnel imposées par le gouvernement aux ministères et organismes publics n'étaient pas sans gêner considérablement la Sûreté du Québec. Il n'a en effet raté aucune occasion de s'en plaindre durant sa comparution devant la commission des institutions.

Malgré une augmentation de la criminalité en général, la SQ devra supprimer 694 postes, dont 500 de policiers, d'ici à 1998. Selon un plan de réduction du personnel soumis au Conseil du trésor et obtenu en commission, 83 postes seront supprimés cette année, dont une cinquantaine découlant directement de la loi 145 portant sur la réforme de la fiscalité municipale.

S'il estime que son service policier dessert «assez bien la province avec son réseau actuel», le directeur Lavigne soulève un problème pour ce qui est de nombreux petits postes de dix ou 15 patrouilleurs. «En raison de l'obligation de maintenir deux policiers dans chaque voiture de patrouille, on ne peut garantir qu'il y a un véhicule sur la route le soir ou la nuit dans ces secteurs», indique-t-il.

On s'efforce donc actuellement de regrouper ces petits postes afin de permettre une couverture partout «en un temps relativement normal». «Des fois, cela implique du temps supplémentaire», dit-il en expliquant qu'il devait planifier son territoire en fonction des budgets et de l'ordre de réduire son effectif.

«Si vous me dites que j'ai 670 personnes de plus dans mon service, je vais penser autrement», lance-t-il, ajoutant que la loi de police ne lui permet pas de fermer des postes de police, sans quoi, dans les circonstances, il le ferait. «Elle permet au ministre de le faire», ajoute-t-il.

La décision de réduire le nombre de policiers crée un autre problème qu'aggrave la disparition de certains corps policiers municipaux: des étudiants gradués de l'École de police de Nicolet ne trouvent plus d'emploi comme policiers. «On a promis des emplois aux 18 candidats de la 175e promotion de Nicolet et on n'est pas en mesure de respecter cet engagement», a soulevé le député péquiste Francis Dufour.

«C'est vrai, a reconnu M. Lavigne. Le dossier a cheminé. On attend un avis juridique. S'il est favorable, je vais recommander au ministre de la Sécurité publique l'autorisation de les embaucher à la SQ.»

On cherche comment on peut embaucher 18 jeunes policiers et en mettre 83 autres à la porte, ou comment ne mettre personne à la porte. □

REFORM

Tous contre le Reform et pour l'unité du pays

des opérations alors que l'argent des contribuables continue de financer le bilinguisme officiel?» lance-t-il sur le ton d'un appel à tous.

Pour Elwin Hermanson de Kindersley-Lloydminster, le bilinguisme a coupé les ponts entre le Parlement et la majorité des Canadiens. «Dans une localité de ma circonscription, Kindersley, les abonnés de la télédistribution ne peuvent même pas comprendre une bonne partie des travaux parlementaires parce qu'ils se déroulent non pas dans la langue qu'ils comprennent tous, mais dans la langue adoptée par l'orateur à la Chambre.»

Un autre réformiste, Hugh Hanrahan d'Edmonton-Strathcona a proposé que le coût additionnel des classes d'immersion en français soit payé par les parents des écoliers qui en bénéficient plutôt que par le système scolaire.

Déménager aux USA

Aucun de ces arguments et plusieurs autres n'ont ébranlé le gouvernement ou le Bloc québécois. «Des modifications allant à l'encontre des principes de cette loi et susceptibles de porter atteinte aux fondements constitutionnels ne serviraient aucun objectif utile et détourneraient nos énergies des vraies questions de l'heure», a répliqué aux réformistes le ministre de la Justice Allan Rock.

«Si on trouve que cela coûte trop cher, on peut toujours déménager aux États-Unis. Ça coûte moins cher de vivre aux États-Unis. Mais décider de vivre comme des bilingues, ça coûte un prix qu'il faut payer», leur a déclaré la député Suzanne Tremblay du Bloc. □

LAVALLOIS

Un Lavallois l'apprend à ses dépens

de auto. Ils échangent des banalités, puis, concluant que les dommages sont minimes, le père de famille se retourne et décide de repartir.

Les quatre minutes suivantes ont bouleversé sa vie. «Ils m'ont sauté dessus en me braquant un revolver sur la tempe. L'un d'eux était gros et très grand. Il m'a dit: *Give me what you have or I'll kill you.*»

Chabtini résiste: «Ce n'est pas pour l'argent. Je pensais aux attentats du genre en Floride et je me disais qu'ils allaient me tuer de toute façon. Le seul moyen de m'en sortir était de me battre».

Il s'accroche donc au bras qui tient le revolver. L'agresseur et sa victime se bousculent et tombent dans la neige. Soudain, M. Chabtini reçoit deux coups de crosse de revolver sur la tête. Il saigne, mais continue de se débattre et de crier.

Un voisin finit par entendre du bruit et hurle: «Police! Police!» Les deux suspects abandonnent leur victime, sautent dans leur voiture et s'enfuient sans leur butin.

Après s'être évanoui, Georges Chabtini a été conduit à l'hôpital. Il a été traité pour des coupures et une entorse au cou. Depuis, il a partiellement perdu la mémoire, ne dort plus à cause de ses maux de tête et souffre continuellement des yeux. Il ne travaille plus. Il est suivi par des spécialistes en physiothérapie et en médecine nucléaire.

Ç'aurait pu n'être qu'un cas isolé, mais le sergent-détective Guylaine Lavoie, de la police de la CUM, a appris récemment à M. Chabtini qu'une femme avait été victime d'un vol semblable à Saint-Léonard, à la fin février. Elle venait elle aussi de faire une visite au casino. Après avoir simulé un accident près du domicile de la malheureuse, les voleurs ont réussi à s'emparer d'une somme de 5000$ et de ses bijoux.

Dans les deux cas, les agresseurs étaient de race noire et conduisaient une voiture rouge. «Nous avons demandé au service de sécurité du casino d'être attentif aux individus répondant à la description des suspects et se déplaçant en automobile rouge», a expliqué hier le lieutenant-détective Mario Gisondi.

Même si le lieutenant-détective Gisondi et son collègue, le lieutenant-détective André Lemaire, sont de l'avis contraire, Loto-Québec refuse pour le moment d'établir quelque lien que ce soit entre ces attaques et le casino: «Les deux cas ne sont pas nécessairement reliés au casino», a déclaré laconiquement hier soir le porte-parole de Loto-Québec, Louise Sansregret.

En tout cas, M. Chabtini a eu sa leçon: «Je ne remettrai plus les pieds au casino de Montréal! Du moins tant qu'ils n'auront pas amélioré leur sécurité. J'ai visité plusieurs casinos de Las Vegas dont la sécurité était assurée par la mafia, et croyez-moi, des choses comme celles-là n'arrivent jamais là-bas.»

L'état de santé de Richard Nixon se détériore

Agence France-Presse

NEW YORK

■ **L'état de l'ancien président des États-Unis Richard Nixon, hospitalisé depuis lundi soir à New York à la suite d'une attaque d'apoplexie, s'est détérioré hier soir, ce qui a nécessité son retour dans une unité de soins intensifs, a annoncé un médecin de l'hôpital Cornell de New York.**

«Le pronostic est réservé. Les 72 heures à venir seront déterminantes pour l'évolution de son état», a indiqué le Dr Fred Plum au cours d'une conférence de presse, ajoutant que le cerveau de M. Nixon a augmenté de volume à la suite de l'attaque cérébrale dont il avait été victime lundi.

M. Nixon a perdu temporairement l'usage de la parole et se trouvait dans un «état somnolent» et était «apparemment conscient», a précisé le Dr Plum. Son état s'était détérioré environ deux heures après son départ de la salle de soins intensifs, selon le praticien.

L'ancien président, âgé de 81 ans, avait quitté l'unité de soins intensifs mardi après-midi pour une chambre privée, les médecins ayant estimé alors qu'il n'était «plus en grand danger». Selon son médecin personnel, le Dr Michael Giordano, il était «alerte, éveillé, avait bon moral et pouvait comprendre».

Le Dr Plum a indiqué en outre que l'ancien président est suivi depuis plusieurs années pour une irrégularité du rythme cardiaque et prenait des médicaments anticoagulants. Un équipe de médecins et une quinzaine d'infirmières s'occupaient en permanence de M. Nixon, a-t-il précisé.

Depuis l'attaque d'apoplexie lundi en fin d'après-midi à son domicile de Park Bridge (New Jersey), M. Nixon a tout le côté droit paralysé. L'ancien président pouvait seulement faire des petits mouvements avec son pied droit, avait indiqué une de ses collaboratrices.

Après son hospitalisation, les médecins avaient demandé lundi soir un délai de 24 heures avant de formuler un pronostic. M. Nixon est veuf depuis le mois de juin 1993. Ses deux filles, Tricia Cox et Julie Eisenhower, sont à ses côtés, ainsi que le pasteur Billy Graham, un ami de longue date.

Richard Nixon est hospitalisé dans le même établissement que Jacqueline Kennedy Onassis, qui souffre d'un cancer du système lymphatique et qui a été opérée jeudi d'un ulcère à l'estomac. Le premier époux de Mme Kennedy Onassis, John Fitzgerald Kennedy, avait battu Richard Nixon à l'élection présidentielle de 1960.

Depuis l'annonce de l'hospitalisation de l'ancien président, des messages de sympathie affluent de tous les États-Unis.

ZOULOUS

Les Zoulous acceptent de participer aux élections de la semaine prochaine

De Klerk a imposé le 31 mars l'état d'urgence au KwaZulu et à la province voisine du Natal pour mettre fin aux violences en pays zoulou mais, depuis, près de 240 personnes sont mortes dans des heurts à caractère politique.

Le Front de la liberté, mouvement blanc de droite dont la tête de liste électorale est le général Constand Viljoen, a qualifié de positive la décision de l'Inkatha de se joindre au processus électoral.

Au même moment, la banlieue noire de l'est de Johannesburg connaissait sa pire journée depuis des mois, avec des affrontements ANC-Inkatha qui ont fait de cinq à dix morts, selon les témoins. Au retour d'une visite dans cette zone, un des responsables locaux de l'Inkatha, Themba Khosa, s'est félicité de l'accord mais, a-t-il souligné, si rien de plus n'est fait pour mettre un terme à la violence, il ne pourra pas avoir d'élections libres et régulières.

Le ralliement de dernière minute de l'Inkatha aux élections de la semaine prochaine pose un vrai casse-tête à la commission électorale indépendante, chargée de l'organisation du scrutin: comment faire figurer le nom de l'Inkatha sur les 80 millions de bulletins de vote déjà imprimés et qu'il est trop tard pour refaire?

La commission électorale a lancé l'idée — qui a été acceptée — d'autocollants portant le nom du parti zoulou conservateur et l'image de son leader Mangosuthu Buthelezi, comme pour les autres partis candidats déjà imprimés.

Lors du scrutin, prévu du 26 au 28 avril, ces autocollants seront collés par les assesseurs sur les bulletins — celui pour l'assemblée nationale et celui pour l'assemblée provinciale — avant d'être remis à l'électeur.

La commission a souligné que cette solution n'était pas idéale: elle va coûter plus cher, donner lieu à un travail supplémentaire et il faudra former les assesseurs.

Le président américain Bill Clinton a salué de son côté hier la conclusion de l'accord.

Les autres réactions à l'étranger sont également favorables. □

Accompagné de son épouse, le président sud-africain F.W. de Klerk serre les mains de ses partisans, à l'issue d'une réunion électorale tenue à Port Elizabeth. De Klerk a profité de l'occasion pour se féliciter du rôle que son gouvernement du Parti national avait joué pour amener le parti nationaliste zoulou Inkatha à accepter de prendre part aux premières élections multiraciales du pays. PHOTO AFP

DÉFIEZ LE CANCER! Vendredi, le 6 mai, à midi
DERNIÈRE CHANCE...
pour participer à la course amusante du Défi Corporatif Canderel au centre-ville. Courez la chance de gagner de superbes prix tout en aidant la recherche sur le cancer.
5ième course annuelle
DÉFI CORPORATIF CANDEREL
Inscrivez-vous maintenant: 842-8636
Au profit des centres de recherche en cancerologie:
COMMANDITÉ EN PARTIE PAR:
CANDEREL La Presse snc

La Presse

Justine Saade-Sergent reçoit l'estime de ses collègues

Après le suicide de la chercheuse, la famille songe à réclamer une enquête

ANDRÉ CÉDILOT

■ Une centaine de personnes, pour la plupart issues des milieux scientifiques et universitaires, ont manifesté hier leur estime à l'endroit de leur collègue Justine Saade qui s'est suicidée avec son mari, Yves Sergent, après que sa réputation de chercheuse eut été éclaboussée.

Au cours d'une liturgie de la parole à l'église Saint-Albert-le-Grand, le professeur Yves Joanette, de l'Université de Montréal, a voulu rétablir la crédibilité de cette chercheuse de renommée internationale qui a été incapable d'accepter qu'on attaque sa réputation.

« C'était une scientifique respectée comme il y en avait peu au Canada et même dans le monde entier. Elle était perspicace, originale et innovatrice. Elle était pleinement dédiée à ses activités de recherche », a dit le docteur Joanette, ajoutant que les milieux montréalais de la neuropsychologie étaient profondément indignés par les événements qui ont amené leur collègue à s'enlever la vie dans son logis de la rue Chambord.

La femme de 44 ans a fait ce geste de désespoir à la suite de l'envoi d'une lettre à des dirigeants de l'université McGill et à des organismes qui subventionnaient ses recherches sur le cerveau, dans laquelle un interlocuteur anonyme affirmait que Mme Saade-Sergent avait commis une fraude scientifique.

Après enquête, le journal The Gazette avait découvert que le contenu de la lettre était nettement exagéré, mais que l'éminente chirurgienne de l'Institut neurologique de Montréal avait quand même été blâmée en 1992 pour n'avoir pas obtenu les autorisations nécessaires pour procéder à certains travaux de recherche. Mme Saade-Sergent en avait appelé de cette décision.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi, une quinzaine de professeurs et de chercheurs, dont un de l'université d'Oxford, en Grande-Bretagne, ont dénoncé le reportage du quotidien anglophone, « publié, déplorent-ils, sans attendre les résultats des enquêtes officielles ».

À la suite de ces tristes événements, a appris *La Presse*, des parents de la jeune femme, qui vivent en Europe, songeraient à demander au gouvernement canadien de tenir une commission d'enquête pour faire la lumière sur toute cette histoire.

Sa belle-mère, Mme Henriette Sergent, venue de France pour assister à la cérémonie funèbre, a aussi demandé à une importante firme d'avocats de Montréal, Martineau & Walker, de constituer une Fondation au nom de Justine Sergent pour recueillir des dons destinés à la recherche en neuropsychologie.

« Son décès laisse à son milieu scientifique et à celui des médias un lourd message. Nous pleurons la disparition d'une collègue et l'état inachevé de son oeuvre », concluent avec dépit les collègues de Justine Saade-Sergent.

Rentrant de New York, le couple Balès-Lemay est écroué

MARCEL LAROCHE

■ Après un voyage à New York où il a inventé de toute pièce une ténébreuse histoire d'enlèvement pour dissimuler la mort de son bébé, le couple Balès-Lemay a été écroué, hier soir, à son retour en Estrie en compagnie de policiers de la Sûreté du Québec.

Joseph Balès et sa femme Hélène-Marie Lemay seront ainsi détenus au quartier général de la SQ, à Sherbrooke, en attendant qu'une décision soit prise aujourd'hui quant au dépôt possible d'accusations criminelles reliées à la mort subite de leur bébé.

Bien que la justice américaine ait déjà abandonné toute procédure judiciaire dans cette affaire, il n'est pas exclu qu'une accusation de disposition de cadavre soit éventuellement déposée contre le couple québécois.

Dans l'éventualité d'une décision en ce sens, les parents pourraient être traduits aujourd'hui même devant un juge de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour répondre de leurs actes.

D'autre part, le substitut du procureur général pourrait aussi décider, à la lumière de l'enquête policière, qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre des procédures judiciaires, ce qui pourrait se traduire par la remise en liberté immédiate de Joseph Balès et de Hélène-Marie Lemay.

Le couple de Québécois a attiré l'attention de tous les médias américains au cours du week-end dernier en racontant à la télévision les circonstances entourant le soi-disant kidnapping de leur enfant en bas âge, Muguet Balès-Lemay.

Les parents affirmaient que l'enlèvement s'était déroulé vendredi dernier, alors qu'ils visitaient le Central Park, à New York, en compagnie de leurs deux fillettes, Priscille et Muguet, âgées respectivement de 4 ans et de 10 semaines.

Lors de ce mystérieux incident, Joseph Balès qui surveillait la petite, a prétendu n'avoir rien vu du drame, s'étant assoupi pendant quelques instants sur un banc public pendant que sa femme se promenait avec son aînée dans un autre secteur du Central Park.

Sous prétexte de ne pas pouvoir s'exprimer en anglais, les parents avaient attendu au samedi pour rapporter l'enlèvement de leur enfant aux autorités policières new-yorkaises.

Prenant pour acquis que les parents disaient la vérité, près d'une centaine de policiers avaient aussitôt entrepris des recherches pour tenter de retracer le bébé disparu dans des circonstances jugées extrêmement nébuleuses.

Les enquêteurs américains devaient découvrir plus tard avoir été dupés par ce couple de touristes québécois dont l'enfant n'a jamais été victime de ce présumé enlèvement survenu au Central Park.

Soumis à un interrogatoire serré, les parents ont avoué dans quelles circonstances la petite Muguet avait été retrouvée inerte dans son berceau, le 8 avril dernier, à leur résidence de Saint-Romain, près de Lac-Mégantic. Craignant d'avoir des ennuis avec la police, le couple a tout bonnement imaginé un scénario pour se débarrasser au plus vite du corps de l'enfant.

Se fiant aux renseignements fournis par leurs collègues américains, des policiers de la SQ ont finalement découvert, tôt dimanche matin, le cadavre du bébé dissimulé dans un sac à dos abandonné en bordure de l'autoroute 10, à Eastman, en Estrie.

L'autopsie pratiquée lundi au laboratoire de médecine légale de Montréal n'a cependant pu déterminer la cause exacte de la mort de l'enfant qui ne portait aucune trace de violence interne ou externe.

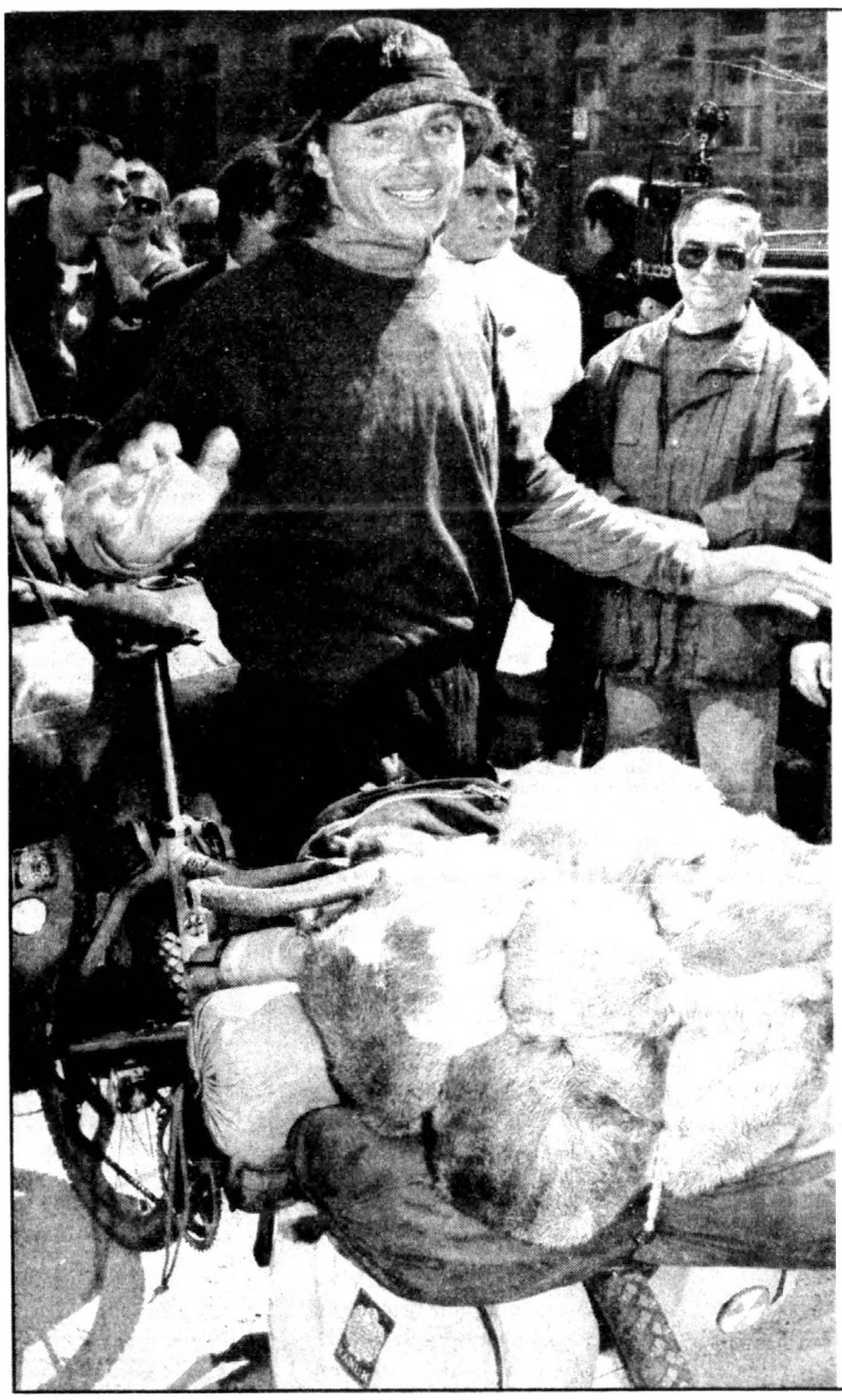

Le cycliste qui venait du froid

Benoît Havard, de Châteauguay, le jeune cycliste de 27 ans qui a traversé à vélo la Russie par le nord en compagnie de sa chienne Misha, a mis pied à terre à Montréal, dernière des étapes de son voyage de près de deux ans. Malgré les 200 kilos de matériel qu'il devait traîner sur son vélo et après avoir passé des jours à pédaler malgré des températures de 50 degrés sous zéro, Benoît Havard a traversé toute la Russie, l'Alaska, le Yukon et tout le Canada accompagné seulement de son chien, et ce, en plein hiver. Son entrée à Montréal a été saluée, hier, par un cortège de vélos, escorté de voitures de police. Le jeune homme a l'intention d'écrire un livre sur son périple et les rencontres qui l'ont marqué en Russie, ainsi que d'assembler un recueil de photos et de poèmes récoltés sur la route.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

L'affaire Verreault: Québec confirme qu'on a demandé un «rapport supplémentaire»

YVES BOISVERT et DENIS LESSARD

■ Le ministre de la Justice du Québec, Roger Lefebvre, a confirmé hier qu'il y avait bien eu un « rapport supplémentaire » demandé dans le processus de sélection qui a mené à la nomination du juge Raymonde Verreault à la Cour municipale de Montréal, en 1986.

Rencontrant les journalistes à l'Assemblée nationale, M. Lefebvre a reconnu que le cabinet du ministre de l'époque, M. Herbert Marx, a demandé un « rapport supplémentaire » au comité de sélection.

La Presse indiquait hier que Mme Verreault n'avait pas été retenue par le comité de sélection indépendant chargé de faire des recommandations au ministre quant à la nomination des juges. Le chef de cabinet de M. Marx, Jacques LaSalle, était intervenu personnellement auprès du président du comité de sélection, le juge Bernard Tellier, pour lui dire que la liste soumise ne faisait pas l'affaire. Une deuxième liste, plus longue, avait été envoyée, portant le nom de Mme Verreault.

M. Lefebvre n'a pas voulu dire si le nom de Mme Verreault était ou non sur la première liste, même si la Loi sur les tribunaux judiciaires lui permettrait de lever la confidentialité du dossier.

« Par la suite, et c'est pour moi fondamental, il y a eu recommandation faite au gouvernement et Mme Verreault a été nommée juge par décret en septembre 1986 », a-t-il ajouté.

« Les noms des candidats sont confidentiels, je suis lié à cette règle », a-t-il dit. « C'est un principe de base, les renseignements qu'on retrouve dans les rapports sont confidentiels. À moins qu'on me révèle des faits démontrant l'intérêt public d'un tel geste, j'ai l'intention de respecter la règle de la confidentialité. »

Réaction

L'avocat de Mme Verreault devant le Conseil de la magistrature, Me Gabriel Lapointe, a quant à lui demandé à *La Presse* de tenir compte de certaines observations.

Me Lapointe estime que le texte publié hier en première page de *La Presse* incite le lecteur à conclure à tort que Mme Verreault est « inapte à accéder à la magistrature ». Or, dit-il, le fait de n'avoir pas été recommandé par un comité de sélection ne signifie pas qu'on est « inapte » (un mot non utilisé par *La Presse*).

Me Lapointe reconnaît que dans le langage de la Loi sur les tribunaux judiciaires et de son règlement sur la nomination des juges, la liste soumise au ministre par le comité de sélection doit être celle des candidats qui, aux yeux du comité, sont « aptes » à remplir la fonction. Le ministre choisit dans cette liste.

Les membres des comités de sélection, selon sa propre expérience, recommandent « en moyenne trois personnes parmi les nombreux candidats qui ont fait l'objet d'une entrevue », dit Me Lapointe.

Mais « ceci ne signifie en aucune façon que les autres candidats son inaptes à accéder à la magistrature », de préciser l'avocat.

« Ayant moi-même siégé comme membre d'un comité de sélection, il nous est devenu évident que parmi les soixante candidats, au moins le tiers de ces derniers étaient aptes à accéder à la magistrature. Suivant la coutume cependant, une liste de trois noms seulement a été remise au ministre », ajoute-t-il.

Me Lapointe n'a pas commenté plus avant, et n'a pas nié l'information divulguée par *La Presse* hier.

Actuellement juge en chef de la Cour municipale de Montréal, Mme Verreault fait l'objet d'une plainte du Barreau devant le Conseil de la magistrature du Québec pour « manque de diligence » dans l'exécution de ses fonctions.

L'EXPRESS DU MATIN

GUY GENDRON PLAIDE COUPABLE

■ Guy Gendron, qui avait tabassé son ex-amie à son domicile de l'île Perrot au début d'avril lui causant de sérieuses blessures, a plaidé coupable hier à quatre des cinq chefs d'accusation retenus contre lui: voies de fait graves, menaces de mort et méfait et bris de probation (menaces contre une autre femme). Quant à l'accusation d'introduction par effraction avec une arme, elle a été abandonnée par la poursuite. Le juge Pierre Laberge, de la Cour du Québec à Valleyfield, a ordonné que l'homme de 57 ans demeure incarcéré jusqu'au 2 mai, date à laquelle les avocats présenteront leurs arguments avant que le juge ne prononce la sentence.

COUPABLE DE MEURTRE

■ Un individu de 38 ans, Gilles Deslongchamps, inculpé du meurtre de son père septuagénaire, dans sa résidence de Sutton, en septembre dernier, a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre au second degré, hier. Même s'il est d'ores et déjà acquis que l'accusé sera condamné à la prison à vie, le juge Louis-Philippe Galipeau fera connaître le 2 mai la durée minimale d'incarcération que devra purger Deslongchamps avant d'être admissible à une libération conditionnelle. Le magistrat devra prononcer une période comprise entre 10 ans et 25 ans. Toutefois, les deux procureurs au dossier ont conjointement suggéré une durée de dix ans. L'avocate de la défense, Me Pascale Desrosiers, a fait valoir la bonne collaboration de son client après son arrestation, quelques jours après le meurtre. Selon elle, l'accusé a expliqué qu'il avait agi par compassion, voulant mettre un terme aux souffrances de son père de 75 ans, sérieusement miné par la maladie. Il aurait même exécuté son projet à la demande de son père.

REMBOURSEMENTS EXPÉDITIFS

■ Les remboursements d'impôt parviennent à leurs bénéficiaires beaucoup plus rapidement que l'année dernière, a déclaré mardi le ministre du Revenu David Anderson. Le 15 avril, le ministère du Revenu avait déjà traité 8,7 millions de déclarations - 2,1 millions de plus qu'à la même période l'année dernière.

VASTE DÉPLACEMENT MILITAIRE

■ Les amateurs de parades d'équipement militaire seront servis à souhait du 23 au 26 avril. Plus de 500 soldats et 300 véhicules se déplaceront sur un parcours de 1500 kilomètres de la base de Petawawa, en Ontario, jusqu'à celle de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, en passant par le Québec. Il s'agira d'un des plus imposants déplacements militaires ayant eu lieu au cours des cinq dernières années au Canada. Les voyageurs militaires se joindront à leurs confrères de la base du Nouveau-Brunswick pour un exercice annuel qui regroupera 1500 militaires. Le convoi empruntera d'abord la route 17 est, jusqu'à Ottawa, avant de prendre l'autoroute 417 vers Montréal, pour ensuite prendre les routes 15 sud et 10 est, au Québec, jusqu'à Farnham.

COURS SUR LE SIDA

■ La compagnie pharmaceutique Burroughs Wellcome vient de faire un don de 40 000 dollars à l'université Concordia pour financer le premier cours interdisciplinaire à se donner au Canada sur le VIHSida.

CANCER DU SEIN

■ Les médecins qui traitent les cancers du sein peuvent sauver la vie de leurs patientes tout en leur épargnant l'ablation totale du sein, affirme une étude dont la publication a été devancée à la suite de la controverse soulevée par l'affaire Poisson. L'étude, qui est basée sur les dossiers médicaux de plus de 5800 patientes, a constaté que les femmes qui subissent une lumpectomie, c'est-à-dire l'excision de la seule tumeur, et suivent des traitements de chimiothérapie, ont autant de chances de survivre cinq ans que les femmes qui ont subi une mastectomie, ou l'ablation complète du sein cancéreux. L'efficacité de la lumpectomie était reconnue par plusieurs médecins. Mais des inquiétudes ont surgi quand on a appris, le mois dernier, que le docteur Roger Poisson, un chercheur de l'hôpital Saint-Luc, avait falsifié des données dans une étude qui a servi de base pour étayer la valeur de cette procédure, moins mutilante.

DDDégueu !

La peinture, les solvants et les huiles, c'est parfait pour décorer, diluer, lubrifier. Mais lorsqu'on les jette, ils sont dangereux pour l'environnement.

Ça donne le goût de recycler !

Plus de 90 % des déchets domestiques dangereux sont recyclables. Participez aux collectes de DDD ! Ce service est offert à chaque semaine par la Ville de Montréal et les 26 municipalités de la RIGDIM. Pour connaître l'horaire, communiquez avec votre municipalité.

RECYC-QUÉBEC
Votre partenaire dans la conservation des ressources

La CÉCM veut des moyens accrus pour intégrer les élèves allophones

FRANÇOIS BERGER

■ La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) admet qu'elle connaît une situation «compliquée et complexe» avec la présence massive des allophones dans ses établissements, où souvent les francophones sont en minorité parmi les élèves du primaire et du secondaire.

«Nous ne déclarons pas forfait, nous sommes encore capables de faire l'intégration des immigrants, mais il nous faudra plus de moyens à l'avenir», a dit hier M. Michel Charron, directeur du Service des relations interculturelles à la CÉCM, qui participait à Montréal-Nord à un colloque sur l'intégration des immigrants organisé par le centre Louis-Fréchette, spécialisé dans l'éducation des adultes et dont les étudiants sont allophones en majorité.

Réagissant à la publication du document du Conseil scolaire de l'île de Montréal sur les difficultés d'intégration des immigrants dans le système scolaire, M. Charron a indiqué que le gouvernement du Québec devra consentir des «moyens financiers et politiques» plus importants à la plus grosse commission scolaire québécoise au cours des prochaines années, afin de faire face au défi de l'intégration des allophones (ceux parlant une langue autre que le français ou l'anglais).

Le document du Conseil scolaire, qui suggère au gouvernement de réduire le niveau d'immigration à 35 000 personnes par année, indique que les écoles francophones de Montréal ont perdu leur capacité d'intégrer les allophones, en raison de leur nombre dépassant souvent celui des francophones.

«La situation est compliquée et complexe, et elle deviendra de plus en plus compliquée si la CÉCM n'obtient pas des moyens accrus», a dit M. Charron dans une entrevue accordée à *La Presse* en marge du colloque. Le ministère de l'Éducation du Québec va peut-être devoir modifier ses règles budgétaires et accroître le nombre de programmes spécifiques destinés à la population immigrante accueillie par la CÉCM, a-t-il suggéré.

Il a rappelé que la grande majorité des immigrants s'installent à Montréal, pendant que la population francophone de la métropole se déplace vers la banlieue. À long terme, dans dix ans, la capacité d'intégration à la CÉCM pourrait être compromise, ce qui n'est pas le cas tout de suite, a indiqué M. Charron.

M. Jacques Lusignan, directeur général adjoint reponsable des services éducatifs à la CÉCM, et qui participait au même colloque, a réitéré l'opposition de la commission scolaire au *busing* (le transport des écoliers dans des écoles situées ailleurs que dans leur quartier). «Nous avons des écoles de quartier auxquelles nous tenons», a dit M. Lusignan.

Selon le Conseil scolaire de l'île de Montréal, 25 des 169 écoles primaires et secondaires françaises de la CÉCM comptent une clientèle allophone dépassant la moitié des élèves. Comment peut-on intégrer, à la société québécoise francophone, les immigrants dans des groupes où les francophones se trouvent en minorité? se demandent les autorités scolaires montréalaises. Par exemple, à l'école secondaire Saint-Luc, seulement dix p. cent des élèves sont des Québécois francophones «de souche».

Selon le conseil, plus de 42 000 allophones fréquentent les écoles françaises de toute l'île de Montréal. À la CÉCM, plus du tiers des 90 000 écoliers sont allophones.

Le problème à Montréal ressemble à celui d'autres grandes villes nord-américaines, il est démographique et économique, a dit M. Charron, en expliquant que la solution devait être globale et tenir compte notamment du développement régional.

Il s'agit, selon M. Charron, de proposer un modèle d'intégration aux immigrants; mais si Montréal se vide des francophones, «on propose quoi au juste comme modèle?» se demande-t-il.

Le Service des relations interculturelles dirigé par M. Charron accueille 15 000 élèves nés à l'étranger et organise notamment des classes de transition pour ceux ne parlant pas français. Il administre également un programme d'enseignement des langues d'origine, où 40 professeurs donnent des cours dans leurs propres langues (neuf au total) à 2000 élèves allophones.

TOYOTA AVIS TOYOTA

AUX PROPRIÉTAIRES DE

TOYOTA

Le département du service de

ST-LÉONARD TOYOTA

situé au
7665, BOUL. LACORDAIRE
(au sud du boul. Métropolitain)
est ouvert du lundi au jeudi
jusqu'à 3 h du matin et,
de plus, il y a 20 voitures de
remplacement à la disposition des clients.

Téléphonez-nous au
252-1373

W0884425

Ciaccia en désaccord avec le rapport du Conseil scolaire de l'île de Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Ministre québécois de l'Immigration, John Ciaccia avoue avoir été «surpris» de l'affirmation du Conseil scolaire de l'île de Montréal indiquant que les francophones ne sont plus capables d'intégrer le flot des immigrants.

«Il y a plusieurs années les doléances étaient que les enfants d'immigrants allaient aux écoles anglaises. La loi 101 a fait que les immigrants aillent aux écoles françaises, maintenant ils se plaignent qu'il y en a trop», de souligner hier le ministre Ciaccia.

Le rapport du Conseil scolaire souligne que dans les 317 écoles françaises de l'île de Montréal, la proportion de francophones est passée de 59 p. cent à 50 p. cent. Pour le président Jacques Mongeau, les écoles françaises de Montréal, déjà «n'ont plus la masse critique pour absorber les immigrants», un constat que n'approuve pas le ministre Ciaccia.

Une autre élément «dérangeant», dira M. Ciaccia, c'est l'affirmation du Conseil que «seulement des francophones de souche peuvent enseigner le français. Il y a beaucoup de gens qui parlent français qui ne sont pas des francophones de souche», souligne-t-il. Cette affirmation «me préoccupe» dira M. Ciaccia, convaincu que des immigrants francophones, même ceux qui ont des noms à consonnance étrangère, vivent complètement en français à Montréal.

La volonté du gouvernement demeure d'enseigner le français aux immigrants et de les intégrer au système français, indique-t-il.

Il répliquait ainsi au rapport publié lundi par le Conseil scolaire de l'île de Montréal qui attachait le grelot aux problèmes des écoles de l'île de Montréal qui à elles seules doivent accueillir les trois quarts des enfants allophones du Québec. D'ici dix ans, un Montréalais sur cinq sera issu des minorités visibles.

M. Ciaccia se propose de répondre prochainement au rapport, dont il n'avait pris connaissance qu'en diagonale hier.

Tentative d'empoisonnement au mercure à Edmonton: le mystère reste entier

Agence France-Presse
EDMONTON

■ Le travail a repris normalement hier dans les bureaux de l'administration provinciale du Travail d'Edmonton, au lendemain d'une mystérieuse tentative d'empoisonnement au mercure, a-t-on indiqué de source policière.

Quelque 80 salariés de cette administration ont dû être évacués lundi après la découverte, au sixième étage du bâtiment, de projections de mercure dans des tasses à café, une bouilloire, ainsi que sur le sol, des touches de claviers d'ordinateurs et des bureaux du personnel.

Six employés ont été examinés sur place par des infirmiers mais aucun n'a été hospitalisé et tous ont repris normalement le travail hier matin, a précisé un porte-parole de la police locale, Kelly Gordon.

Les enquêteurs pensent que le mercure a été délibérément aspergé dans les bureaux. «Nous essayons de savoir comment et pourquoi», a pour sa part déclaré le sergent-chef Ken Achtymichuk.

Bien que l'exposition au mercure puisse être mortelle, la police estime que celle-ci n'a pas duré assez longtemps et que les quantités retrouvées étaient trop faibles pour constituer un danger.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 94-04-19

4	5	10	11	15
26	27	29	31	40
41	42	44	48	50
52	53	54	55	67

Prochain tirage: 94-04-20

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SUPER MICRO
CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE
LUXXON

Micro-Ordinateur OPTIMUM 440c — 1 249.95$
Processeur 486 de 40 mhz
Mémoire vive de 4 meg
Lecteur de disques souples 1.44 meg
Disque rigide de 170 meg, 14 ms
Carte vidéo Super Vga Accélérateur Windows 512 k
Logiciels Dos 6.2 et Windows 3.11 français pour Workgroup
Clavier LUXXON DeLuxe 102 touches (bilingue)
Souris à 3 boutons LUXXON
Modem/Fax 9600 bauds + logiciel de communication
Garantie limitée LUXXON de 5 ans
*Moniteur en sus

EPSON
Imprimante à jet d'encre STYLUS 800 — *379.95$

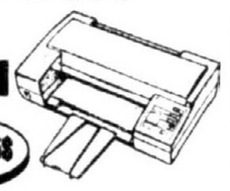

300 cps, ESC/P2, MACH technology
Byte Magazine "Best Choice"
*Prix incluant le coupon-rabais de 25$ U.S. du manufacturier

AZTECH Ensemble Multi-Média — 349.95$
CD ROM & CARTE SON & HAUT-PARLEURS
Lecteur double vitesse, 320 ms
Carte son Galaxy NX-II Extra, 11 sons FM (Sound Blaster Pro 11 compatible)
Haut-parleurs inclus!!! *installation non-comprise

32 MAGASINS A TRAVERS LE QUEBEC DONT:
• Beloeil:... 249, boul. Laurier, bur. 20 (514) 464-6809
• Joliette:... 88, boul. Barette (514) 755-1904
• Lachute:... 288, rue Hamford (514) 562-2488
• Montréal: MÉTRO McGILL 1245, rue Université (514) 879-9664
• St-Bruno:... 1396, rue Montarville (514) 653-7858
• St-Eustache:... 51, rue St-Laurent (514) 491-5010
• Valleyfield:... 274, chemin Larocque (514) 371-7310
LP200494

Ce week-end, louez n'importe quelle voiture en stock pour 35,95 $

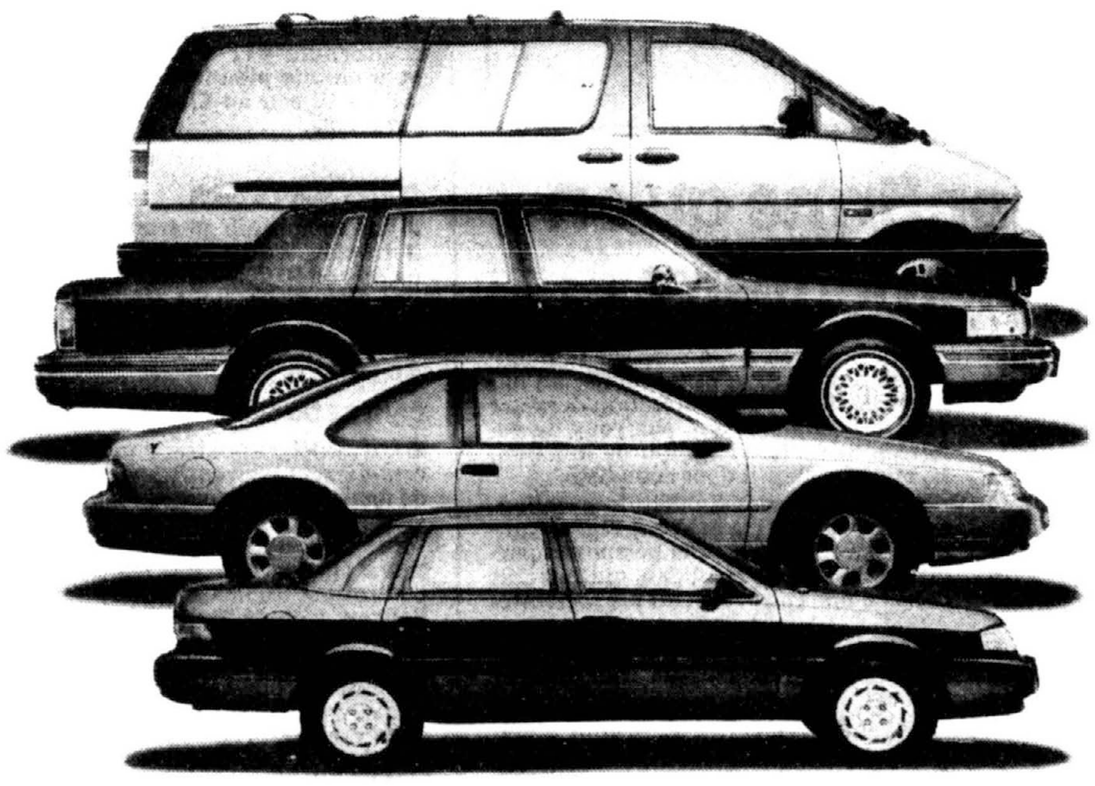

Ce week-end, pour seulement 35,95 $ par jour, Hertz vous offre le volant d'une Lincoln. Ou celui d'une Thunderbird. Peut-être même celui d'un Explorer à quatre roues motrices ou d'une minifourgonnette Aerostar. Durant la promotion « N'importe quelle voiture Hertz en stock », vous ne paierez que 35,95 $ par jour, et cela comprend 200 kilomètres gratuits par jour!

Venez directement ou téléphonez d'avance pour confirmer le prix de location de 35,95 $ par jour. À votre arrivée au comptoir Hertz, vous choisirez parmi toutes les voitures en stock disponibles à ce moment-là. De plus, vous pourrez prendre votre voiture dès 17 heures le jeudi et la rapporter chez Hertz le lundi midi suivant. Certains véhicules doivent être rapportés durant les heures d'ouverture.

La promotion «N'importe quelle voiture Hertz en stock » vous est offerte à tous les comptoirs Hertz de Montréal. Appelez le comptoir Hertz le plus proche.

Ah... le plaisir de choisir!

1073, Drummond (Édifice IBM) 938-1717
1475, Aylmer 842-8537
3839, boul. Taschereau 462-9147
1757, Grenet 748-1116
7077, avenue du Parc 278-3243
5885, Décarie (Snowdon) 342-8813
4660B, boul. Des Sources (West Island) 695-0580
7965, boul. Langelier 955-6006
2020, boul. des Laurentide (Laval) 667-0181

Membres du C.A.A	Non-membres
32,35 $ par jour	35,95 $ par jour

200 kilomètres gratuits
Offre soumise aux modalités, restrictions et conditions de location habituelles de Hertz. Taxes et services facultatifs en sus.

Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.
(04/94) CAN Hertz est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation du propriétaire inscrit

Hertz

LIQUIDATION de 3 LINCOLN 1994

TOWN CAR EXECUTIVE 1994 NEUVE
• Vitres teintées solaire • Lecteur de disques compacts • Intérieur tout cuir • Roues d'aluminium • 2 coussins de sécurité gonflables • Et plus de 60 autres équipements.
35 984$ Stock #45021

MARK VIII 1994 NEUVE
• Intérieur en cuir • 2 coussins gonflables • Climatiseur sans CFC • Traction assistée électroniquement • Ouverture sans clef • Suspension à air.
40 975$ Stock #45011

CONTINENTAL 1994 NEUVE
• Toit ouvrant électrique • Sieges baquets en cuir • Chargeur de disques compacts • Roues en aluminium • Et plusieurs autres équipements
35 981$ Stock #45012

Premier arrivé Premier servi
50 VOITURES DE COURTOISIES DISPONIBLES
Circuit MERCURY
SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 AM
325-4700

Deux informaticiens déjouent le Keno du Casino

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Plusieurs casinos nord-américains, qui offraient aux joueurs des systèmes Keno informatisés de la firme Imagineering Systems, du Nevada, ont fermé ces jeux depuis la mésaventure du Casino de Montréal qui a vu deux gros lots de 200 000 $ chacun gagnés coup sur coup par des informaticiens. C'est ce que Réjean Villeneuve, l'adjoint du président de Loto-Québec, a déclaré hier à *La Presse*.

« Les gagnants n'ont pas été payés, comme d'habitude quand de gros montants d'argent sont impliqués, a expliqué M. Villeneuve. Des vérifications sont faites, à la fois par la Sûreté du Québec et la Régie des loteries et courses de la province. » Le Keno, un jeu du type bingo, fonctionne toujours au Casino de Montréal dans sa version boulier traditionnel, avec ses 20 chiffres à miser sur un total de 80. Mathématiquement, le gros lot ne peut être gagné qu'une fois sur six milliards deux cent millions de mises. Ce qui, théoriquement, devrait mettre la banque du Casino à l'abri des surprises et l'assurer que le pigeon sera plumé dans les règles de l'art.

Les frères Daniel et Claude Corriveau et leurs compagnes, fins observateurs, ont déjoué ce calcul. Panique à bord! Loto-Québec et les autres exploitants du Keno se demandent brusquement s'ils vont être transformés, par l'éclair de génie d'un informaticien, en bureau de bienfaisance. Et de chercher la tricherie. Le système Keno du Casino de Montréal est-il bien conforme à l'original acheté au Nevada? Y a-t-il eu fraude? Malhonnêteté? Connaissance des secrets de l'appareil? L'enquête des spécialistes se poursuit.

Quelques juristes interrogés sont d'accord: s'il n'y a pas de fraude ou *d'abus de connaissances* prouvés, Loto-Québec devra payer les 400 000 $ gagnés. Après tout, dans tous les casinos du monde, comme sur les champs de courses, des millions de joueurs tentent de trouver la « martingale » qui les rendra millionnaires sans effort et sans exploiter personne.

Le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, affirme que l'enquête suit son cours, que les vérifications sont faites. Depuis l'ouverture du Casino, le 9 octobre dernier, il y avait eu de 60 à 70 tirages de Keno par jour, et aucun gros lot gagné. Si tout est clair, Loto-Québec devra payer. Va-t-elle embaucher les informaticiens géniaux déjà titulaires du gain de 400 000 $? Ce serait un bon moyen de les mettre hors d'état de nuire: les employés de Loto-Québec n'ont pas le droit de jouer au Casino.

Jocelyne Champagne veut séparer sa fille de son père

MARTHA GAGNON

■ Quelques jours seulement après une décision du tribunal accordant la garde temporaire de sa fille à son ex-conjoint, Jocelyne Champagne contre-attaque devant la Cour d'appel.

Après un temps d'accalmie, la saga judiciaire entre Jocelyne Champagne et André Caron reprend de plus belle. La semaine dernière, le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure à Québec, confiait la petite Carolyne à son père pour une durée indéterminée. Une décision qui allait dans le sens des recommandations du comité d'expertise psychosociale de la cour.

Tout de suite après l'ordonnance, André Caron s'est rendu chercher l'enfant de huit ans qui, depuis le début de mars, résidait dans un centre d'accueil sous la responsabilité de la Protection de la jeunesse, à Québec. Mais voilà que la mère revient à la charge et réclame des droits elle aussi.

Carolyne est cette fillette qui avait été enlevée et cachée par sa mère et sa grand-mère durant trois ans pour la soustraire à la garde du père. Le 7 mars, Jeannette Brochu-Champagne, la grand-mère, sortait de la clandestinité et ramenait la fillette à l'aéroport de Québec où la police et des représentants de la DPJ l'attendaient.

Depuis son retour, l'enfant a été évaluée par plusieurs professionnels dont des médecins qui ont confirmé qu'elle souffre d'un retard mental et physique. Selon un des experts, la fillette a besoin de soins spécialisés mais surtout de stabilité après tout ce qu'elle a vécu.

Or, la mère refuse de se plier à l'ordonnance. Aujourd'hui, Jocelyne Champagne s'adressera à la Cour d'appel pour demander de suspendre la décision du juge Goodwin d'accorder la garde de l'enfant au père. Elle demande que Carolyne demeure en centre d'accueil, dans un lieu neutre, jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise.

André Caron demandera, pour sa part, que la requête soit reportée au 2 mai pour être débattue devant un banc de trois juges plutôt qu'un seul comme ce sera le cas aujourd'hui. Le père entend faire valoir que la demande de Jocelyne Champagne est abusive et vexatoire.

Jusqu'à ce jour, la Cour d'appel a toujours rejeté les requêtes de Jocelyne Champagne qui s'est adressée au plus haut tribunal du Québec à une dizaine de reprises.

Dans l'ordonnance rendue la semaine dernière, le juge Goodwin n'accorde aucun droit d'accès à Jocelyne Champagne qui s'oppose à ce que la fillette vive chez son père, à Laval. Le tribunal a cependant demandé au père de maintenir des contacts entre Carolyne et sa grand-mère qui sont restées ensemble durant trois ans.

Après avoir épuisé toutes ses ressources financières et passé un long moment en prison pour l'enlèvement de sa fille, Jocelyne Champagne continue de se battre devant les tribunaux. Plusieurs espéraient pourtant que les choses s'arrangeraient avec le retour de Carolyne.

Le père a fait savoir hier que sa fille commençait à peine à s'adapter à la maison et qu'il trouverait inhumain de devoir encore la déplacer. Plusieurs fois au cours de cette histoire interminable, les tribunaux ont manifesté leur impuissance.

Le Tribunal des professions allège la radiation d'Osman

YVES BOISVERT

■ Le Tribunal des professions a confirmé la condamnation du médecin Samir Osman, de Kirkland, qui s'est rendu coupable d'attouchements sexuels sur une patiente, et qui avait déjà été condamné à 30 mois d'emprisonnement pour trafic de drogue, aux États-Unis.

Osman avait en effet commencé sa carrière dans l'état américain de la Louisiane. Il avait mis au point un commerce de fourniture illégale d'hydromorphine (Dilaudid) à de faux patients.

Après avoir été déclaré coupable, en 1987, par une cour criminelle, et avoir purgé 16 mois d'emprisonnement, le docteur Osman s'est fait médecin québécois sans, apparemment, être embêté par la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Mais le 3 janvier 1990, à son cabinet, Osman a eu la mauvaise idée de commettre des attouchements sexuels aux dépens d'une patiente, et son passé a refait surface.

La femme venait le consulter pour obtenir des pillules anticonceptionnelles et se faire examiner pour un mal de gorge et une bosse sous le bras.

Osman a fait se déshabiller la femme, et sous prétexte de lui faire un « traitement », lui a caressé le clitoris très longtemps. Osman prétendait appliquer un onguent pour des champignons qu'il disait avoir détectés sur ses organes génitaux.

Après avoir demandé à plusieurs reprises au médecin s'il était bien certain de suivre les règles de l'art, la patiente, qui a commencé à avoir « des sensations », l'a forcé à interrompre ce traitement-agression.

Déclaré coupable de cette infraction, et d'avoir été condamné précédemment pour un acte criminel, Osman a été radié à vie de sa corporation professionnelle par son comité de discipline.

En appel devant le Tribunal des professions, Osman a plaidé que le certificat de condamnation du tribunal louisiannais n'offrait pas de garanties suffisantes, et que la preuve contre lui pour l'infraction sexuelle n'était pas convaincante.

Le Tribunal constate que le comité a accordé plus de crédibilité à la patiente qu'au médecin, et il n'existe aucune raison de réformer son opinion à cet égard.

Le Tribunal estime cependant que le comité a été trop sévère en imposant la radiation permanente au médecin. Il a en effet été déjà puni pour son infraction louisianaise. Son infraction de nature sexuelle était sans violence, et n'est pas allée très loin.

Le Tribunal des professions, présidé par le juge Jacques Biron, a donc imposé une radiation de quatre ans au médecin Osman.

Emprisonné jusqu'à son procès

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le juge Gaston Desjardins n'a pas cru Michael Bowles et il a ordonné la détention du médecin britannique jusqu'à la tenue de son procès pour agression sexuelle, qui débutera le 16 mai prochain à Québec.

Le magistrat a qualifié d'incroyable la version de l'accusé, qui avait cru que son dossier était clos lorsque son avocate lui avait remis son passeport, le lendemain de sa remise en liberté provisoire, en juillet 1990.

Lundi dernier, Bowles a invoqué des problèmes de communication avec son avocate francophone pour expliquer son départ du Canada. Pourtant, l'engagement qu'il avait signé pour être libéré, en attendant son procès, comportait l'obligation de se présenter à la sûreté municipale de Québec une fois par semaine, de demeurer dans les limites de la ville, et de remettre son passeport dans un délai de 24 heures.

Or, c'est précisément le lendemain qu'il se voyait recevoir celui-ci et qu'il s'en servait pour fuir, laissant derrière lui les 5000 $ déposés en guise de caution.

En novembre 1993, Bowles était appréhendé en Angleterre puis remis en liberté provisoire. En mars, il se livrait pour revenir à Québec et faire face à la justice.

De la version de l'accusé, le juge Desjardins a conclu qu'il ne pouvait lui faire confiance. Il a noté qu'au cours du contre-interrogatoire mené lundi par la procureure de la Couronne, Me Rachel Boivin, le médecin représenté par Me Richard Grenier a souvent esquivé les questions et a tourné autour du pot, entre autres sur les problèmes de langue qu'il invoquait.

En somme, le juge a conclu à un manque de crédibilité et il a annulé le cautionnement. Par l'entremise de son avocat, l'accusé a ensuite fait un nouveau choix pour subir son procès devant un juge de la cour du Québec, puis on a retenu la semaine du 16 mai pour l'instruction.

André Pratte

Big is beautiful

Visiter l'hôpital Royal Victoria, c'est faire un voyage dans le temps. De bâtisses construites il y a cent ans, on passe à des édifices datant des années 1950, pour aboutir au pavillon flambant neuf, ultra-moderne qui abrite l'urgence.

Dans les vieilles parties de l'hôpital, il fait chaud, les passages sont étroits et encombrés, les salles d'examen sont minuscules, les murs sont en carton, et l'installation de chaque nouvel appareil exige toute une série de réaménagements.

Inauguré l'automne dernier, le pavillon du Centenaire est climatisé. L'éclairage y est doux et efficace, les couloirs sont vastes, et les salles d'examen sont équipées des appareils médicaux dernier cri.

À l'issue de cette expédition, on comprend que les dirigeants de cinq des six hôpitaux affiliés à l'université McGill soient prêts à fermer boutique en faveur d'un nouveau mégahôpital de 1100 lits, digne de l'an 2000. « Mais le projet ne vise pas seulement à régler le problème de vétusté de nos hôpitaux, souligne mon guide, le vice-président exécutif du Royal Vic, Charles McDougall. La fusion de nos hôpitaux cherche à répondre aux changements fondamentaux qui affectent le système de santé. »

Changements fondamentaux? Un: le contexte budgétaire force les hôpitaux à rationaliser leurs opérations de manière radicale.

Deux: cette rationalisation devra nécessairement prendre la forme d'un partage des spécialités. Or une telle dispersion des compétences irait à l'encontre du bien-être des patients, dont l'état nécessite souvent l'intervention de plusieurs spécialistes.

Trois: grâce aux nouvelles technologies, on peut traiter un nombre croissant de malades en clinique externe. Mais les vieux hôpitaux n'ont pas été conçus pour la pratique de cette médecine dite « ambulatoire ».

Dans le réseau de la santé, le projet de construction du Centre hospitalier de l'université McGill provoque selon le cas émerveillement, envie, méfiance, ou colère.

Tous admettent qu'il s'agit d'un projet séduisant. Impossible de rester insensible aux arguments mis de l'avant dans le rapport final du comité qui a conçu le projet, du genre: « Dans un centre d'une telle envergure, les patients pourront compter sur le nec plus ultra en matière de savoir-faire et de technologie, tout en bénéficiant de soins personnalisés au sein d'unités plus petites qui seront mieux adaptées à leurs besoins ».

Aux yeux des sceptiques cependant, le projet ou bien « tient du délire », ou bien permettrait aux hôpitaux de McGill de faire « une maudite belle passe ».

Des termes excessifs. Mais il est vrai que, quand on y regarde de plus près, le scénario élaboré par les gens de McGill suscite beaucoup de questions. Et d'abord: le projet est-il financièrement faisable? Déjà, sur papier, il souffre d'un manque à gagner d'entre 87 et 141 millions. Et ça, c'est en supposant que la fusion génère autant d'économies que ce que prévoient les hôpitaux — 40 millions par année — et que la vente des bâtiments actuels ne pose pas trop de difficultés. « Nous avons confiance en nos chiffres », jure M. McDougall. Une terrible inquiétude demeure tout de même: en se lançant dans un projet d'une telle envergure — un milliard, c'est la facture du Stade olympique! — ne risque-t-on pas de plonger dans un gouffre financier?

On doit aussi se demander si des scénarios moins ambitieux ne permettraient pas d'atteindre l'essentiel des objectifs de ces hôpitaux. Dans le milieu, on évoque la fermeture des petits centres du réseau de McGill, la fusion des administrations du Royal Vic et de l'Hôpital général, et la construction d'un centre ambulatoire (l'Hôpital juif en a construit un pour 25 millions). Portés par leur projet futuriste, les gens de McGill n'ont pas jugé bon d'étudier de façon détaillée ce genre d'hypothèses. « Cela ne ferait que régler une partie des problèmes, et en créerait d'autres, soutient le dg de l'Hôpital de Montréal pour enfants, Nicolas Steinmetz. Il faut poser un geste courageux, sinon le système va finir par s'écrouler sous l'effet des compressions. »

Impossible pour le simple journaliste de trancher. Sauf pour dire que le gouvernement doit se pencher sur cette proposition avec, à la fois, ouverture d'esprit et prudence. Ouverture d'esprit car il faut savoir voir grand. Prudence car voir grand, c'est parfois risquer gros.

La meilleure voiture que vous pouvez louer.

Louez une Lexus LS 400 pour 799,00$*

On a dit qu'elle était *« la voiture qui s'approche le plus de la perfection »*. Il s'agit, bien sûr, de la berline de luxe LS 400 de Lexus. *« Un tour de force technologique »* doté d'un moteur hautes performances de 250 ch. Un véritable chef-d'oeuvre de finition intérieure en bois et cuir.

Grâce aux termes extrêmement avantageux de notre programme de location, conduire une Lexus est maintenant plus à votre portée.

Appelez-nous ou venez voir dès maintenant, nous vous donnerons tous les détails.

Vous vous rapprocherez encore un peu plus de la perfection.

LEXUS À la conquête de la perfection

VIMONT LEXUS TOYOTA
255, boul. Saint-Martin est
Laval, (Québec)
Tél.: (514) 387-5956

SPINELLI LEXUS TOYOTA
561, boul. Saint-Joseph
Lachine (Québec)
Tél.: (514) 634-7171

GABRIEL LEXUS TOYOTA
3333, Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec)
Tél.: (514) 748-7777

* Location 42 mois a 799,00$ par mois, dépôt initial de 15,000$ plus taxes, ou échange accepte. Transport etpreparation inclus. 24.000 km par annee inclus, exedent a 15' du km.

W2083706

LEXUS

Pile ou face ?

JAMAIS !

Quand il s'agit de l'entretien de votre Toyota, ne prenez aucun risque, passez chez votre concessionnaire Toyota. Obtenez des pièces d'origine et le service Toyota à prix concurrentiel. La qualité ne coûte pas plus cher !

Lubrification, changement d'huile et de filtre

Changement de l'huile moteur et du filtre d'origine Toyota.
Lubrification des verrous, des loquets et des charnières.
Inspection de l'élément du filtre à air.
Inspection des phares, du klaxon et des essuie-glaces.
Vérification des niveaux de liquide de refroidissement, de batterie, de freins et de glace.
Prix concurrentiel.
Tous les modèles Toyota
24,95 $
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

Changement saisonnier des pneus

Démontage du pneu de la jante.
Inspection du pneu et de la roue.
Montage du pneu.
Vérification de l'étanchéité et réglage de la pression de gonflage.
Équilibrage de la roue.
Prix concurrentiel.
Tous les modèles Toyota
9,95 $ (ou moins) par roue
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

Remplacement des freins avant ou arrière

Installation des plaquettes de freins à disque ou des segments d'origine Toyota, fixations nécessaires incluses.
Nettoyage et lubrification des étriers ou des plateaux de freins.
Inspection de la tuyauterie et des canalisations.
Essai routier.
Prix concurrentiel.
Tous les modèles Toyota
89,95 $
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

Silencieux de rechange d'origine Toyota

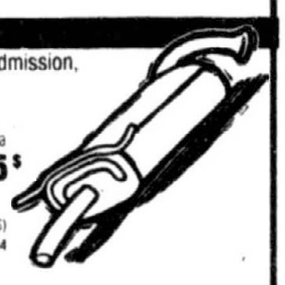

Installation d'un ensemble soudé comprenant tuyau d'admission, silencieux et tuyau arrière.
Silencieux garanti tant que vous êtes propriétaire de votre Toyota.
Construit selon les spécifications de l'équipement d'origine.
Tôle d'acier aluminié de 1,5 mm pour une longévité supérieure.
Prix concurrentiel.
Tercel et Corolla
95,95 $ (sauf Corolla GTS)
En vigueur jusqu'au 30 juin 1994

TOYOTA
PIÈCES D'ORIGINE

TOYOTA
SERVICE DE QUALITÉ

22 CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS

TOYOTA

Toyota Duval, Boucherville, PQ, (514) 655-2350
Spinelli Lexus Toyota, Lachine, PQ, (514) 634-7171
Toyota Centre-Ville, Montréal, PQ, (514) 935-6354
Toyota St-Eustache, St-Eustache, PQ, (514) 473-1872
Brossard Toyota, Brossard, PQ, (514) 445-0577
Chomedey Toyota, Laval, PQ, (514) 687-2634
Houle Toyota, Montréal, PQ, (514) 351-5010
G. Couillard Automobiles, Valleyfield, PQ, (514) 373-0850
Candiac Toyota, Candiac, PQ, (514) 659-6511
Vimont Lexus Toyota, Laval, PQ, (514) 668-2710
Toyota Pie-IX, Montréal, PQ, (514) 323-9885
Lexus Toyota Gabriel, St-Laurent, PQ, (514) 747-4356
Chambly Toyota, Carignan, PQ, (514) 658-4334
Longueuil Toyota, Longueuil, PQ, (514) 679-1890
Fairview Toyota, Pointe-Claire, PQ, (514) 694-1515
Châteauguay Toyota, Châteauguay, PQ, (514) 692-1200
Alix Toyota, Montréal, PQ, (514) 376-9191
Repentigny Toyota, Repentigny, PQ, (514) 581-3540
Blainville Toyota, Ste-Thérèse, PQ, (514) 435-3685
Chassé Toyota, Montréal, PQ, (514) 527-3411
Toyota St-Jérôme, St-Jérôme, PQ, (514) 432-2232
Woodland Toyota, Verdun, PQ, (514) 761-3444

Revenez aux sources. Chez Toyota la qualité ne coûte pas plus cher.

W2082635

Changez de voiture tous les 730 jours.

ESCORT LX SPORT 94

SEULEMENT 199$* PAR MOIS | LOCATION-BAIL DE 24 MOIS SANS PROBLÈME

GROUPE SPORT SANS FRAIS
- Volant sport
- Compte-tours
- Jantes en aluminium 14"
- Aileron arrière

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE
- Moteur de 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Coussin gonflable côté conducteur
- Servofreins / Servodirection
- Radio AM/FM stéréo

L'Escort LX Sport. Offrez-vous toute la tranquillité d'esprit à un prix vraiment exceptionnel. Faites vite, cette offre est d'une durée très limitée.

CIBC | 36 GARANTIE 60 pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE | ASSISTANCE ROUTIÈRE

Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

FORD | MERCURY | LINCOLN

*LES MENSUALITÉS DE LA LOCATION S'APPLIQUENT À UNE ESCORT LX SPORT 3 PORTES 1994, GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 005A. LES MENSUALITÉS DE 199 $ S'APPLIQUENT EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION DE 24 MOIS. UN ACOMPTE DE 1 200 $ ET LA PREMIÈRE MENSUALITÉ SONT EXIGÉS AU TERME DE 24 MOIS VOUS POUVEZ SOIT RETOURNER LA VOITURE, SOIT EN DEVENIR PROPRIÉTAIRE MOYENNANT UNE SOMME SUPPLÉMENTAIRE DE 6 504 $. OFFERT UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS SUR APPROBATION DE CRÉDIT. DES FRAIS DE 0,06 $ DU KILOMÈTRE APRÈS 50 000 KILOMÈTRES ET D'AUTRES CONDITIONS S'APPLIQUENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA : TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. †CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

Le Richelieu a baissé légèrement

GEORGES LAMON

■ Le niveau de l'eau de la rivière Richelieu a baissé légèrement au cours de la journée d'hier, permettant aux riverains de souffler un peu avant un éventuel débordement.

Claudie Poussart, porte-parole des communications pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, a expliqué, hier à *La Presse* qu'on avait enregistré une baisse de 29 dixièmes du niveau d'eau. De 99,57 pieds qu'il était hier matin, à la suite de forts vents du sud qui ont même ébranlé les glaces du lac Champlain, il est tombé à 99,28 pieds dans l'après-midi avec des vents nord-sud. La porte-parole de la ville a précisé que la situation était analysée plusieurs fois par jour par les membres du Comité de coordination des inondations.

Avec un niveau d'eau de 99,25 pieds, l'état d'urgence est décrété. Mais cela n'est pas dramatique, selon Mme Poussart qui précise que l'on n'envisage pas pour autant une évacuation totale des résidants riverains, mais simplement une surveillance globale accrue pour que tous les services municipaux, principalement les pompiers, soient alertés et donc prêts à intervenir très rapidement. Ainsi, la nuit dernière, l'état d'alerte a été maintenu. On ne s'attend pas à ce que les glaces du lac Champlain se rompent avant une semaine.

Hier, une dame de 94 ans, du 55, rue Gaieté Française, dans le quartier Saint-Eugène, dont le sous-sol était inondé par quatre pieds d'eau, a été évacuée par les pompiers. Toutefois, on ne prévoyait pas, en fin d'après-midi hier, d'autres évacuations.

Claudie Poussart a assuré que cette année les riverains étaient mieux préparés à faire face à la situation. Ils peuvent aussi se procurer des sacs de sable que leur fournit gracieusement la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Jusqu'ici, les résidants ont pu remplir 4000 sacs de sable, tandis que les employés des Travaux publics en ont livré quelque 6500. L'an dernier, on avait ainsi distribué 14 000 sacs de sable aux résidants.

Motomarines volées : une arrestation

■ Surpris par les policiers de la CUM, au volant d'un camion rempli de 39 motomarines volées, Jean-Roger Ouellet a terminé sa balade au palais de justice de Montréal où il a été accusé du recel du véhicule et de son contenu d'une valeur de 200 000 $.

L'individu de 35 ans, de Sainte-Anne-des-Plaines, a été interpellé par des policiers du poste 53 de la CUM alors qu'il était au volant d'un camion semi-remorque immobilisé à l'angle des rues Sherbrooke et Taillon, à Montréal, vers 18 h 50 dimanche dernier.

L'enquête a vite démontré que le véhicule et son chargement de motomarines avaient été dérobés dans la nuit du 16 au 17 avril, dans la cour de la compagnie JMF Transport, du chemin de l'Aéroport, à Valcourt.

CITÉ-PARC®... j'emboîte le pas!

Transpavé
Fabricant de produits de béton

Système breveté "Anti-déplacement" exclusif à TRANSPAVÉ assurant une répartition optimale des charges entre les divers éléments

5 modules différents offrant ainsi une grande variété de combinaisons

CITÉ-PARC®

- Choix de couleurs
- Création illimitée de motifs
- Garantie contre l'effritement

Une boîte de fleurs gratuite !

Demandez notre brochure d'installation gratuite et recevez, en prime, un **certificat cadeau** échangeable contre une boîte de fleurs. Cette offre est faite conjointement avec les **Horticulteurs du Québec**.
- Marché Central : angle Métropolitain & l'Acadie
- Marché Laprairie : 1200 chemin St-Jean

Nom
Adresse Code postal

Écrire à : **Transpavé Inc.** 500, rue St-Eustache, St-Eustache, (Québec) J7R 4K3
ou téléphoner : (514) **491-7800**

Laval
Vimont
Fabreville
Ste-Rose
Ste-Rose
Chomedey
Ste-Dorothée
Laurentides
Bellefeuille
Piedmont
Ste-Agathe
St-Jovite

Rive-Nord
Trois-Rivières
Joliette
St-Jacques de Montcalm
Ste-Julienne
Terrebonne
Ste-Thérèse
St-Eustache
St-Eustache
St-Joseph du Lac

Transpavé
500, rue St-Eustache,
St-Eustache, Québec J7R 4K3
Tel. : 514 491 7800

Beloeil
Chateauguay
Lapraire
Longueuil

Montréal
Montréal Ouest
Sherbrooke
Lennoxville

St-Constant
St-Hyacinthe
St-Mathias
Valleyfield
Ville Mercier
Vaudreuil

Des témoignages louangeurs émis à la décharge de l'accusé Glenn

GEORGES LAMON
SAINT-HYACINTHE

■ Pour Brigitte Massé, une amie des Glenn, se trouver enfermée dans la salle de bains de la maison de Richard Glenn pour participer a un jeu du toucher, était « tout à fait normal » à l'époque.

« Aujourd'hui, à 18 ans, a-t-elle précisé, c'est possible que ça ait l'air bizarre pour les gens normaux, ceux qui lisent le *Journal de Montréal*, le petit peuple, d'y voir une connotation sexuelle quand on parle de salle de bains. »

Des quatre témoins à être entendus hier au procès de Richard Glenn, accusé de contact, d'attouchement et d'agression sexuels sur une jeune enfant, amie de la famille, c'est certes la jeune Brigitte Massé, aujourd'hui étudiante en communications au Collège Jean-de-Brébeuf, qui a été la plus volubile, la plus favorable à l'égard de Richard Glenn.

Au cours de cette journée de procès que préside le juge Denis Robert, de la Cour du Québec à Valleyfield, la défense a fait entendre ses témoins, venus louer les qualités de l'homme qui accueillait dans sa maison les enfants du voisinage.

Pour le témoin Massé, la maison de Richard Glenn était une « maison des jeunes », ouverte aux enfants du voisinage. « Le seul endroit, à son avis, où l'on pouvait se garrocher et jouer, ce qu'on ne pouvait pas faire chez nous. » Elle a raconté avoir participé deux fois au maximum au jeu du goûter les yeux bandés, avec Richard Glenn, enfermée dans la salle de bains, puisque c'était la seule pièce où les portes étaient fermées.

Dans son témoignage, particulièrement élogieux, toute souriante elle apportait même des détails que ne demandait pas l'avocat de la défense, Me Benoit Matte. La jeune fille a décrit Richard Glenn comme quelqu'un qui écoutait beaucoup les enfants qui venaient chez lui et à qui il consacrait beaucoup de temps. « Il était presque aussi bébé que nous quand nous jouions, a-t-elle précisé. Nous faisions ce que nous voulions partout dans la maison. Il n'y avait pas de tabou comme tel associé à sa chambre. » D'ailleurs, elle admet que l'été elle se rend encore chez lui.

Sa mère, Jeannine Massé, a qualifié Glenn de pédagogue qui a toujours fait un peu partie de la famille, une famille élargie, et qui possédait une capacité de tolérance et d'écoute qu'ont très peu d'adultes. Elle note même l'influence de « l'éducation très positive de Glenn sur ses quatre enfants ».

Quand sa mère a invité Glenn à souper un soir pour avoir des précisions sur les actes prétendument commis envers la victime une amie de la famille, Brigitte Massé s'est retrouvée dans le salon. « À un moment donné, Glenn me chatouillait et j'ai crié à ma mère : Aie, maman, Richard me tripote ! » Venue voir, sa mère a compris qu'il la chatouillait et non tripotait. Puis, elle ajoute : « Jamais, il n'a mis la main sur moi. Il a toujours eu un comportement très respectable d'ami envers moi. »

Une autre mère d'enfants qui allaient chez Glenn, Dominique Richer, a corroboré le témoignage de Mme Massé quant à l'ouverture de la maison de Glenn. Un jour, elle a eu vent de rumeurs à connotation sexuelle et de drogue. Une vérification auprès de ses deux fils l'a rassurée. Elle a pourtant éprouvé le besoin d'aller le questionner seul à seul sur ces rumeurs. Glenn lui a répondu : « C'est probablement la fois où j'ai joué dans le lit d'eau et que je suis tombé dessus... »

L'HÉRITAGE DE L'ÎLE PATON

une autre réalisation du groupe MAGIL

OFFRE SPÉCIALE
Superficie de 1 400 p.c. approx

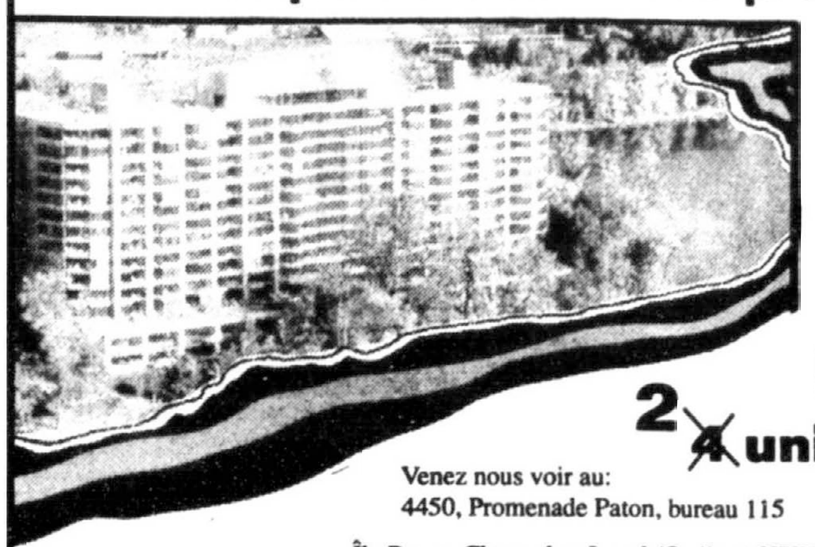

~~159,000$~~
129,000$
Faites vite!
2 ~~4~~ unités seulement

Venez nous voir au:
4450, Promenade Paton, bureau 115
Île Paton, Chomedey, Laval (Québec) H7W 5J7 Tél.: (514) 686-0969
2078597 - 409

LA « PLACE » POUR UNE HONDA

POUR UN TEMPS LIMITÉ...
CLIMATISEUR SANS FRAIS
SUR MODÈLE ACCORD LX 94 ET CIVIC LX 94 (SPÉC. ÉDITION)

JUSQU'AU 29 AVRIL CARTE V.I.P. GRATUITE *
TAUX RÉDUIT SUR TOUT L'INVENTAIRE
* TOUS LES DÉTAILS SUR PLACE
W2083411

HONDA blainville
700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

LES SOLDES HOLT RENFREW DE MI-SAISON commencent demain!

Soyez des nôtres pour nos fabuleux soldes de mi-saison et économisez sur une marchandise de printemps sélectionnée pour hommes et femmes. Il y a des aubaines dans presque tous les coins du magasin - Une occasion à ne pas laisser passer!

Vêtements sport pour femmes • Robes
Manteaux pour femmes • Lingerie
Sacs à main • Accessoires • Bijoux
Bas • Vêtements pour hommes
Vêtements sport pour hommes
Accessoires pour hommes

Des aubaines sensationnelles

Blouses
Prix courant 125 $ - 145 $
Maintenant 69 $

Robes
Prix courant 270 $ - 398 $
Maintenant 199 $

Sacs à main Collection Holt Renfrew
Prix courant 98 $ - 195 $
Maintenant 69 $ - 99 $

Cravates en soie Collection Holt Renfrew
Prix courant 65 $
Maintenant 39 $

Achats spéciaux

Imperméables en microfibre pour femmes, de Raffinati
299 $

Chemises habillées en coton pour hommes
59 $

Robes babydoll de Studio Holt Renfrew
59 $

Marchandise sélectionnée seulement.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Magasins ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

Deux paires de lunettes complètes pour le prix d'une ... à compter de 99 $

Avec en plus, des milles Air Miles MC.

2 Deux paires de lunettes complètes POUR 1 verres et montures pour le prix d'une
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

LUNETTERIE NEW LOOK

PARTOUT AU QUÉBEC

CENTRE-VILLE
1000, Ste-Catherine Ouest
875-1001

MONTRÉAL
1, St-Joseph Ouest
270-4747

PLACE VERSAILLES
354-1220

LAVAL
629-9800

PLACE VERTU
856-2002

LONGUEUIL
677-4747

GREENFIELD PARK
466-2166

ROSEMONT
593-8840

POINTE-AUX-TREMBLES
642-2540

REPENTIGNY
654-5477

POINTE-CLAIRE
694-7773

ST-JÉRÔME
436-2893

ST-HYACINTHE
774-7188

TROIS-RIVIÈRES
372-1313

DRUMMONDVILLE
478-4171

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
348-1155

SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie
822-4747
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

MC Loyalty Management Group est un utilisateur de la marque de commerce AIR MILES MC par AIR MILES International Holding N.V.

La Cour d'appel décidera de l'affaire Réjean Hinse

MARTIN PELCHAT

■La Cour d'appel a pris en délibéré hier la cause du Lavallois Réjean Hinse, qui veut être acquitté définitivement d'un vol à main armé dont il a été reconnu coupable il y a près de trente ans, à Mont-Laurier.

Même si la Couronne concède que compte tenu de certaines irrégularités ayant entouré cette affaire à l'époque, M. Hinse devrait avoir droit à un nouveau procès, le procureur de ce dernier, Me Jean-François Longtin, a réitéré aux trois juges de la Cour d'appel sa demande d'un acquittement.

«Vous connaissez le risque de vouloir plus et de recevoir moins?» lui a demandé le président du tribunal, le juge William Tyndale.

Après avoir rappelé que son client cherchait à faire reconnaître son innocence depuis plus de trente ans, Me Longtin s'est efforcé de démontrer que la seule preuve qui subsiste aujourd'hui contre lui, son identification par les victimes, ne devrait plus être retenue.

«Il y a eu une parade d'identification qui défie le sens commun», a plaidé Me Longtin. Réjean Hinse, à qui on avait mis un chapeau sur la tête, avait été placé entre cinq détenus en habits de prison et trois policiers en complets, a expliqué Me Longtin, qui a plus tard décrit cette procédure comme un «vaudeville».

Selon lui, un jury ne pourrait rendre un verdict de culpabilité à l'encontre de M. Hinse sur la base de cette preuve. La défense réclame donc l'acquittement. D'autant plus que la tenue d'un nouveau procès paraît improbable.

«Quant à nous, il y a une preuve», a soumis de son côté la Couronne, représentée par Me Pierre Sauvé. Même si des erreurs ont pu être commises pendant la parade d'identification, disait-il en substance, l'identification demeure et il appartiendrait à un jury d'apprécier les faits.

La Couronne remet en outre en doute la crédibilité de deux témoins de la défense qui affirment avoir participé au vol et selon qui Réjean Hinse n'était pas du groupe des voleurs.

Rappelons que Réjean Hinse a été déclaré coupable en 1964 d'un vol à main armée commis chez un couple de commerçants de Mont-Laurier le 14 décembre 1961. Il avait affirmé qu'il se trouvait à Montréal le jour du vol, mais les victimes ont dit l'avoir reconnu au cours d'une parade d'identification au poste de la Sûreté du Québec, le 19 décembre 1961.

Condamné à quinze ans de prison, M. Hinse a obtenu une libération conditionnelle en 1969. En 1990, la Commission de police du Québec a étudié son cas et produit un mémoire appuyant ses démarches. La commission qualifiait à l'époque l'enquête policière de pourrie et jugeait sévèrement le procès de M. Hinse.

Réjean Hinse a gagné en 1991 le droit d'en appeler du jugement de 1964, appel qui était entendu hier à Montréal.

Un skinhead de 15 ans condamné à 14 mois d'incarcération pour avoir attaqué un Noir

■Le juge Gérard Beaudry, de la chambre de la jeunesse, a imposé hier une peine de 14 mois de réclusion fermée à un adolescent «skinhead» de 15 ans qui avait roué de coups un père de famille de 46 ans parce que celui-ci avait la peau noire.

L'adolescent, avec un autre mineur et cinq adultes, avait pris en chasse un Noir à la station de métro Pie-IX, le 30 janvier 1994. Celui-ci avait réussi à leur échapper de justesse.

Mais le groupe de jeunes racistes devait se reprendre sur un père de famille qui se trouvait à passer dans la station de métro.

Les sept jeunes, sans avoir été provoqués de quelque façon que ce soit, ont roué de coups le pauvre homme. Ils lui ont donné des coups de bottes à bout métallique et des coups de poing. L'homme a perdu cinq dents et a été couvert de contusions. Il a passé quatre jours à l'hôpital, et a dû s'absenter de son emploi pendant plusieurs jours.

À son procès, le jeune *skinhead* a nié tous les faits incriminants, mais a crié fièrement son racisme. Il a dit sans gêne au juge Beaudry qu'il est raciste et déteste les Noirs. Le jeune homme rejetait sur ses camarades la responsabilité de l'agression et disait n'y avoir pas participé.

Le juge Beaudry a conclu que non seulement il avait participé à l'agression, mais qu'il en avait été l'un des instigateurs.

La défense a suggéré quatre mois de «garde ouverte» (avec congé les week-ends), la Couronne, 18 mois de «garde fermée». Le maximum est de deux ans. Le juge Beaudry lui a imposé une peine de 14 mois de garde fermée.

Le juge a tenu compte, au nombre des facteurs aggravants, de la motivation raciste de l'accusé. Ce geste inacceptable et gratuit laisse voir que l'adolescent doit «changer ses valeurs», a-t-il ajouté. La garde fermée s'impose donc.

Le jeune a d'ailleurs été déclaré coupable d'un autre acte de violence raciste. Il avait balancé une hache devant le visage d'une jeune fille blanche qui avait un compagnon noir. Il connaîtra sa peine bientôt dans ce dossier

Trois adultes ont aussi été accusés: Éric Séguin, Benoit Gargano et Derek Carrier. Leur cause en est au stade de l'enquête préliminaire, à la chambre criminelle de la Cour du Québec.

Enquête du coroner Gilbert: un Mohawk admet que son témoignage semble insensé

Presse Canadienne

■Le Mohawk Dennis Nicholas, de Kanesatake, a reconnu hier que son témoignage pouvait sembler n'avoir aucun sens.

«Ça n'a pas de sens mais c'est ça», a-t-il dit au coroner Guy Gilbert qui enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) survenue dans la pinède d'Oka le 11 juillet 1990.

Confronté à un enregistrement audio de ce qui s'est dit sur les ondes radio dans la pinède d'Oka avant et après la fusillade du 11 juillet, Dennis Nicholas a soutenu que les propos les plus compromettants relevaient d'une guerre psychologique menée pour intimider toute oreille indiscrète policière.

«Un tas de choses ont été dites. Ça donne l'impression que beaucoup de choses se passent, qu'il y a beaucoup de gens», a-t-il dit.

Ainsi quand un Mohawk lui demande d'envoyer une équipe en renfort dans un secteur donné, Dennis Nicholas nie qu'il y ait eu des équipes.

«C'était dit pour créer une impression. Je n'ai envoyé personne.»

Dennis Nicholas qui portait ce matin-là le surnom de Psycho a insisté auprès de l'assistant du coroner, Me Richard Masson, pour qu'il ne croit pas que son surnom signifiait qu'il était psychologiquement désorganisé même s'il avait dit à quelques reprises, avant le 11 juillet 1990, qu'il était prêt à mourir pour la défense de son territoire.

Le témoin a reconnu avoir fait cette déclaration à des journalistes.

Il a cependant dit ignorer que son fils Craig ait déclaré la même chose, comme l'a soutenu Me Masson.

«Comme mon père, je suis prêt à mourir pour la terre», aurait déclaré Craig Nicholas.

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h.
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Si vous souffrez des pieds nous avons la solution
Orthèses plantaires
Chaussures sur mesure
Chaussures de confort
Analyse de la marche à l'aide des plus récentes technologies
Évaluation de la marche gratuite avec cette annonce (sur rendez-vous seulement)
Laboratoire d'orthèses et de prothèses
Médicus
5135, 10e av. Montréal 525-3757
300, Concorde est, Laval 667-5310
5050, St-Laurent Montréal 276-3691
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Université de Montréal
Pour mieux gérer l'environnement
La Faculté des études supérieures vous offre le programme
DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) : 2e cycle
EN ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION
Condition d'admission : détenir un diplôme de 1er cycle
Date limite d'admission : 15 juin 1994
Renseignements : Micheline Dessureault ☎ 343-2280

Christofle
Paris
Couverts Christofle 5 pièces en métal argenté
14 modèles à partir de 138 $
Pour votre liste de mariage, un accueil chaleureux et un service professionnel.
OGILVY REZ-DE-CHAUSSÉE Sainte-Catherine angle de la Montagne
Pavillon Christofle
Seul dépositaire autorisé au Québec
Tél.: (514) 987-1242 Fax: (514) 849-4261

Avotre avantage
5 JOURS SEULEMENT
LE SOLDE PREND FIN LE 24 AVRIL
COUSEZ ET ÉCONOMISEZ MAINTENANT !
OUVERT DIMANCHE MIDI À 17 H
PATRONS • VOGUE • McCALL • BUTTERICK
3 POUR LE PRIX DE 1
avec achat de tissu et carte d'or
McCALL 6889
GABARDINE
jusqu'à 50% de rabais
«RAYONNE» 150 cm Prix cour. 9,98 m 4,99 m
«FINE LINE» 150 cm Prix cour. 11,98 m 8,99 m
ARTICLES DE BASE
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 43%
POPELINE ASSORTIE Prix cour. 2,98 m 1,99 m
DOUBLURE MODE Prix cour. 4,98 m 2,99 m
DOUBLURE BEMBERG Prix cour. 6,98 m 3,99 m
ÉCONOMISEZ 35%
FAILLE MICROFIBRE Prix cour. 13,98 m MAINTENANT SEULEMENT 8,99 m
LE CHALLIS C'EST CHIC!
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR LE CHALLIS
UNIS NEW YORK Prix cour. 6,98 m 3,99 m
IMPRIMÉS ADRIEN ou CHIC Prix cour. 8,98 m 4,99 m
IMPRIMÉS CHALLIS Prix cour. 11,98 m 5,99 m
ÉLÉGANCE...
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
GEORGETTE NASHIJI Imprimé ou uni Prix cour. jusqu'à 9,98 m 4,99 m
SHANTUNG À DOS SATINÉ Prix cour. 15,98 m 150 cm 10,99 m
NOILE DE SOIE Prélavé Prix cour. 12,98 m 7,99 m
25% DE RABAIS
DENTELLES BRISE-BISE VARIÉS et «COLLECTION PARIS» Prix cour. 6,98 à 27,98 m
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
VOILAGES VARIÉS Aussi peu que 5,99 m
FRAIS ET CONFORTABLE
ÉCONOMISEZ 30%
COORDONNÉS CHAMBRAY Prix cour. 9,98 m
IMPRIMÉS COTON SPORTIF 150 cm Prix cour. 9,98 m AU CHOIX 6,99 m
30% DE RABAIS
• FIL «COATS» • BOUTONS «H.A. KIDD» • ÉLASTIQUES «DOMCORD» au mètre
50% DE RABAIS
ÉPINGLES DE SÛRETÉ «H.A. KIDD» Choix de 11 modèles
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
IMPRIMÉS Pour la décoration AUSSI PEU QUE 4,99 m
TRINGLES À RIDEAUX «DAUPHINE» Jusqu'à 28% de RABAIS AUSSI PEU QUE 9,99 ch.
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.
PLACE VERSAILLES – 7275, rue Sherbrooke est 493-6666
RUE STE-CATHERINE – 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
VILLE ST-LAURENT – 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE – 6444, avenue Somerled 483-2685
DORVAL – 2050, boul. St-Régis 683-4550
MONTRÉAL – 1178, rue Beaumont 737-4755
LASALLE – 8469, boul. Newman 365-8045
CHOMEDEY, LAVAL – 1205, boul. Labelle 688-1039
DUVERNAY, LAVAL – 1950, boul. de la Concorde 662-1880
ST-LÉONARD – 6854, rue Jean Talon est 899-0060
CENTRE GREENFIELD PARK – 443, boul. Taschereau 672-6884
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

Les techniciens de Bell Canada regagnent la semaine de cinq jours

SUZANNE COLPRON

■ Pour répondre à une demande accrue des clients d'affaires, Bell Canada a offert à ses 14 000 techniciens de revenir à l'ancien régime. Les employés qui le désirent pourront donc travailler huit heures, cinq jours par semaine.

En janvier, ils avaient accepté de réduire de deux heures leur semaine de travail, à la demande de Bell, pour sauver des emplois. La compagnie devait réduire ses dépenses de 468 millions en couper 5000 postes.

L'entente négociée avec le syndicat prévoyait la semaine de 36 heures en quatre jours, et cinq jours de congé non payés par année. Des mesures qui représentaient une perte de salaire de 7,5 p. cent.

Mais l'augmentation du travail a obligé la direction à revoir cette entente au début du mois. De fait, les demandes de service des petites et moyennes entreprises ont augmenté ces derniers temps au-delà de toute prévision.

«Si on ne veut pas voir la liste d'attente s'allonger, il faut rappeler des gens au travail», a expliqué la porte-parole de Bell, Sylvie Bastien. «Autrement, on ne sera pas en mesure de donner des services dans des délais acceptables.»

Résultat: la compagnie recule sur la semaine de quatre jours. Elle recule aussi sur les cinq jours de congé non payés. Dorénavant, tous les techniciens qui souhaitent travailler ces cinq jours pourront le faire et ils seront payés en conséquence. Il y aura, de plus, du temps supplémentaire et de l'embauche de personnel.

En vertu de la nouvelle convention collective, Bell ne devait pas engager d'étudiants cet été. Mais la situation actuelle favorise leur embauche. La compagnie prévoit en recruter au moins 300 pour la période estivale, peut-être davantage. Elle a déjà reçu 1300 demandes d'emploi d'étudiants.

«Il faut combler l'équivalent de 500 postes à temps plein pour répondre à la demande des clients d'affaires et passer à travers les olympiades d'été», a précisé Sylvie Bastien. Bell réalise 40 p. cent de son volume de travail en juin et juillet, à cause des déménagements.

Dans un premier temps, la compagnie voulait recourir à la sous-traitance pour régler son problème de surplus de travail. Le syndicat des techniciens (SCEP) a toutefois déposé un grief national le 8 avril. Le règlement avec la haute direction de Bell est survenu le même jour.

Les techniciens ont désormais trois options. Ils peuvent conserver le statu quo, soit la semaine de quatre jours. Ils peuvent aussi alterner, faire une semaine de cinq jours et une autre de quatre jours, ou encore reprendre l'horaire hebdomandaire qui prévalait avant la signature du présent contrat, cinq jours de huit heures.

«Nous sommes très satisfaits du règlement du grief. Les membres sont surtout contents de récupérer les cinq jours non payés par année», a expliqué le représentant syndical, Michel Ouimet.

GRAND SOLDE DU DISTRIBUTEUR
RABAIS DE 50 À 70 %
Grand choix de modèles de mobiliers de séjour et de coin-repas en rotin et osier
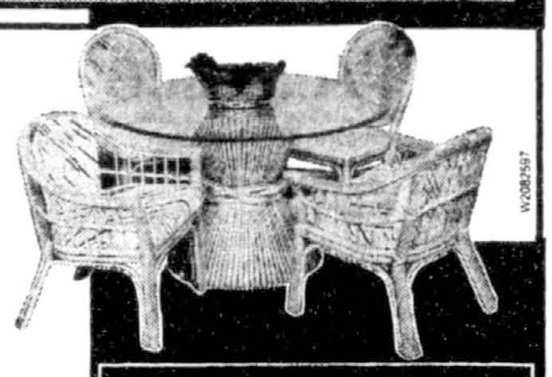
JUSQU'À FIN AVRIL OU ÉPUISEMENT DES STOCKS.
Choix de modèles et couleurs.
870, BÉGIN
(Angle ch. Côte-Vertu, à côté du Club Price)
Ensemble 5 pièces 410 $ SANS VITRES
ou 5 pièces (inc. fauteuil) 590 $
• 335-3350
Heures d'ouverture: LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 17 h, SAMEDI de 9 h à 13 h

LE LAIT
METRO LE FESTIVAL DE LA SANTÉ
DIMANCHE, 15 MAI 1994
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE
Participez à votre activité favorite
MARCHE (5 ou 10 km) OU
COURSE (5 ou 10 km) OU
VÉLO (35 km approx.)
DÉPART: PONT JACQUES-CARTIER
Parcours empruntant les rues de Montréal
LES INSCRIT(E)S RECEVRONT : ° t-shirt du Festival ° médaille à l'arrivée ° diplôme personnalisé ° léger goûter à l'arrivée
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ 25%
LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS — METRO Distributeur officiel des formulaires d'inscription — TVA RÉSEAU OFFICIEL — CITE CKAC 730 — VIVRE MONTRÉAL — évian — XEROX
FORMULAIRE D'INSCRIPTION (S.V.P. en lettres moulées) (une seule inscription par formulaire)
Nom: Prénom:
Adresse: # Ville:
Province: Pays: Code postal:
Téléphone: ( ) Date de naissance: jour Mois Année Sexe:
☐ J'ajoute 4$ (poste & manutention) supplémentaires à mon inscription, veuillez m'envoyer le t-shirt et le sac du participant par la poste. Les frais de 4$ sont pour une seule inscription.
☐ J'irai chercher le t-shirt et le sac du participant lors du Salon de la Bonne Forme au Complexe Desjardins du 11 au 14 mai 1994.
Sur réception de votre formulaire, nous vous ferons parvenir votre confirmation et tous les détails reliés à votre participation au Festival. Date limite d'inscription par la poste: 4 mai 1994
Date limite d'inscription pour ceux/celles qui désirent recevoir le t-shirt et le sac du participant par la poste: 23 avril 1994.
Cocher la case appropriée à l'activité choisie
Frais d'inscription (taxes incluses)

	Adulte	12 ans et - 65 ans et +	Tarif familial
Avant le 30 avril:	15$	10$	40$
Après le 30 avril:	20$	10$	55$
Randonnée Vélo	☐	☐	☐
10 km course	☐	☐	☐
10 km marche	☐	☐	☐
5 km course	☐	☐	☐
5 km marche	☐	☐	☐

Tarif familial : 2 adultes / 2 enfants (16 ans & -)
Pour le tarif familial, envoyer tous les formulaires dans le même envoi. (photocopies acceptées)
Chèque à l'ordre de: FESTIVAL DE LA SANTÉ
C.P. 1570, Succ. B Montréal (Québec) H3B 3L2
* Aucun chèque postdaté
BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S (chaque bénévole recevra un t-shirt) INFO : (514) 879-1027

Fonctionnaires fédéraux : des divisions

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Le caucus québécois a quitté symboliquement le plancher du congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada, hier à Montréal, mécontent du traitement qui a été réservé à la résolution qui devait permettre de créer un Conseil québécois de l'Alliance, avec son propre vice-président.

Le débat sur la restructuration de l'Alliance de la fonction publique du Canada constitue le point tournant du congrès qui se tient toute la semaine à Montréal. L'Alliance compte 170 000 membres au Canada, principalement des fonctionnaires fédéraux.

La résolution chère au Québec n'a toutefois pas été rejetée. Elle reviendra devant les délégués du congrès ce matin, mais on ne sait trop comment elle sera libellée.

Cette résolution consiste à créer six structures régionales au sein de l'Alliance, d'ici 1997, à commencer par le Québec dès 1994. Un poste de vice-président du Québec serait créé. Le Conseil québécois de l'Alliance jouirait d'un plus grand rayonnement au Québec et serait plus près de ses membres, font valoir les partisans de la régionalisation.

Au Québec, les syndiqués de l'alliance travaillent à ce projet depuis des années. Il a fallu un travail de bénédictin — le comité y a travaillé pendant neuf jours — pour formuler une proposition qui semble à première vue acceptable à tous. Or, elle n'a pas été entérinée.

La division au sein des délégués est apparue lorsque les syndiqués de la capitale nationale — Ottawa et Hull — ont amendé la proposition pour créer une autre région pour eux.

Par cette création d'une septième région, celle de la capitale, la structure québécoise se trouverait ainsi rapetissée et amputée du tiers de son membership. Et c'est ce qui a mis le feu aux poudres.

Pour le directeur québécois de l'Alliance, M. Gilbert Faulkner, pas question d'accepter une telle amputation.

Au micro, un délégué du Québec a invité tous ses pairs à quitter symboliquement la salle du congrès. Les délégués du Québec se sont alors réunis à huis clos, hors de la salle des délibérations.

Leurs représentants ont ensuite discuté à huis clos avec le comité auteur de la résolution pour tenter de trouver une formulation qui satisfasse les Québécois et les syndiqués de la capitale.

Les tractations de coulisses se poursuivaient en soirée, comme une séance de négociation constitutionnelle.

Plus tôt durant la journée, le président de la FTQ Clément Godbout s'était adressé aux délégués de l'AFPC pour les inciter à laisser les syndiqués québécois exercer «leur droit à l'auto-détermination».

«Les syndicats qui ont percé au Québec, qui sont les plus influents, sont les syndicats qui ont eu toute la liberté d'action de le faire», a-t-il lancé. «Donner à une région des structures qui lui permettent d'agir avec un rayonnement n'est pas en contradiction avec la solidarité. La solidarité passe par la compréhension.»

AVEC LA CARTE GM^MC :
5 % + 5 % = JUSQU'À 10 %!

AUCUNS FRAIS ANNUELS!
5 % + 5 % = 10 % CHEZ NOS PARTENAIRES : AVIS LOCATION DE VOITURES, HÔTELS ET CENTRES DE VILLÉGIATURE DELTA, ET VOYAGES BEL-AIR INC.
Chaque fois que vous utilisez votre Carte Visa* GM, 5 % du montant de l'achat vous est crédité en vue de l'achat de votre prochain véhicule GM neuf. De plus, vous obtenez 5 % additionnel en primes-partenaires en utilisant La Carte GM chez nos partenaires. Cela représente jusqu'à 10 % de prime de La Carte GM.
VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE...
Quand vous utilisez votre Carte GM pour payer une croisière de 1 500 $, vous obtenez une prime de La Carte GM de base de 5 % – un premier 75 $. Si c'est une croisière d'un fournisseur admissible de Voyages Bel-Air Inc.**, une prime-partenaire de 5 % – un autre 75 $. Cela constitue une prime totale de La Carte GM allant jusqu'à 150 $, soit 10 % du prix de la croisière. C'est automatique et il n'y a pas de limite à la prime-partenaire!
Si vous ne profitez pas des primes-partenaires, vous obtenez quand même votre 5 % sur *tous* les achats portés à La Carte GM de la part de General Motors, jusqu'à 500 $ par année, pour un maximum de 3 500 $ en sept ans.
5 % SUR TOUS LES ACHATS!
Plus d'un million de titulaires en profitent déjà, partout au pays... La Carte Visa GM ne comporte *aucuns frais annuels* et offre une prime de *5 %* sur *tous* les achats en vue d'un véhicule GM neuf... parmi plus de 100 modèles! Donnez, vous aussi, plus de puissance à votre pouvoir d'achat.
BANQUE TD
La Carte GM^MC
Le véhicule financier d'aujourd'hui.
RENSEIGNEMENTS
1 800 461-3279
AVIS On y met du cœur
Delta Hôtels et centres de villégiature
VOYAGES BEL-AIR INC.
* Banque TD et GM, usagers inscrits des marques.
MC Marque de commerce de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé.
** Seuls les voyages dont les réservations sont faites par l'entremise de certains fournisseurs de Voyages Bel-Air Inc. sont admissibles à la prime-partenaire.
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC PONTIAC BUICK CAMION GMC

Debout Montréal! Le Parti civique lance sa campagne électorale

■ Fort d'une organisation structurée, d'une liste de plus de 10 000 membres, d'une nouvelle identification graphique et d'un slogan à la fois dynamique et significatif — *Debout Montréal!* —, le Parti civique et son candidat à la mairie, Clément Bluteau, sont entrés en campagne électorale hier en dévoilant les grandes orientations politiques qui guideront leur action d'ici l'élection du 6 novembre.

Au cours d'un événement de presse qui marquait sa rentrée politique, M. Bluteau a lancé un appel pressant à tous les Montréalais de bonne volonté, surtout à ceux qui sont parmi les plus démunis et qui souffrent du déclin social, politique et économique de leur ville, de se lever et d'agir. «Le défaitisme et la résignation ne mènent à rien, a notamment déclaré M. Bluteau, le temps des lamentations est terminé.»

Debout Montréal! est donc le cri de ralliement que propose le PCM à ceux qui veulent que les choses changent à la direction de Montréal. C'est en même temps l'expression du dynamisme et du renouveau que le nouveau chef a insufflée à la formation politique qu'il dirige. «C'est notre cri du coeur et notre raison d'être», précise-t-il avec conviction.

Dans le cadre d'un énoncé politique serré, M. Bluteau a décrit la perspective qu'il a de Montréal sous la gouverne du Parti civique, «une ville qui a, selon lui, le devoir et l'obligation de retrouver son équilibre financier et d'entamer une nouvelle ère de prospérité».

Il propose notamment des barèmes de taxation pour rendre la Ville de Montréal compétitive par rapport à la banlieue; un dynamisme économique pour que les initiatives importantes émanent de l'Hôtel de ville plutôt qu'en réaction à des décisions prises à d'autres niveaux gouvernementaux; un investissement dans les secteurs et les marchés où Montréal jouit d'un avantage comparatif.

Le Parti civique de Montréal s'est engagé à présenter une liste complète de candidats avant la fin du mois de mai et mettra ceux-ci à contribution pour définir tous les paramètres de son programme électoral au cours d'États généraux du parti, qui se tiendront à Montréal au début de mois de juin.

Le milieu des affaires endosse les demandes de l'administration Doré relatives à la TVQ

GILLES GAUTHIER

■ Des organismes d'affaires, dont la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, se joignent à l'administration Doré-Cousineau pour demander au gouvernement du Québec de donner à Montréal une partie de ce que la taxe de vente (TVQ) lui rapporte.

À l'approche du budget et des élections provinciales, l'administration Doré-Cousineau fait entériner par le milieu des affaires les revendications fiscales que le maire Jean Doré déclame dans ses discours depuis un certain temps déjà.

L'accès à une partie de l'actuelle taxe de vente permettrait de financer les fonctions «qui dépassent largement les attributions normales d'une municipalité québécoise» et qui sont assumées par les contribuables montréalais.

On mentionne entre autres les coûts des manifestations sportives et culturelles d'envergure, des problèmes sociaux propres à la métropole et que fuient les citoyens des banlieues parasites, des services que nécessitent les activités économiques, éducatives et autres du centre-ville, etc.

Singularité montréalaise

Le rapport remis lundi au ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, demande aussi à Québec de corriger certaines «inéquités»: le gouvernement devrait ainsi porter de 80 à 100 p. cent les en-lieux de taxes qu'il paye à Montréal pour ses immeubles des réseaux de l'éducation supérieure et des affaires sociales, ce qui ferait tomber 15 millions dans les coffres de la Ville.

Reprenant une constatation du groupe Pichette sur Montréal et sa région, le comité composé de représentants de la Ville et de certains milieux d'affaires demande également à ce chapitre des compensations pour les services spécialisés fournis par la police de la CUM (37,7 millions pour Montréal) et pour le coût du transport des écoliers assumé par la STCUM (16,7 millions).

Il fait valoir que les citoyens des villes membres de la CUM paient deux fois étant donné que leurs taxes servent également à défrayer les coûts des services spécialisés de la SQ et le transport des écoliers, notamment par les autobus jaunes, hors de l'île de Montréal.

«Un régime fiscal qui reconnaît et tient compte de la singularité montréalaise est nécessaire et urgent», conclut le comité, dont faisaient également partie la section québécoise de l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles, l'Association canadienne de taxe foncière, l'Institut de développement urbain, l'Association des gens d'affaires du sud-ouest de Montréal et quelques autres.

Ce régime fiscal particulier permettrait «de ramener le fardeau fiscal des Montréalais, tout particulièrement de ceux du secteur non résidentiel, à un niveau plus acceptable».

La conseillère Sylvie Robidas entre dans la course à la direction de l'Alliance civique de Longueuil

GEORGES LAMON

■ Sylvie Robidas, conseillère du quartier Saint-Pierre-Apôtre, à Longueuil, a décidé de se lancer dans la course à la direction de l'Alliance civique de Longueuil. Cette nouvelle formation politique, née de la fusion du Parti civique de Longueuil et de l'Alliance des citoyens de Longueuil, tiendra son congrès de direction le 1er mai. La semaine dernière, Jacques Finet, ancien maire, avait annoncé sa candidature.

«Comme c'est une course, je pense qu'il faut au moins deux candidats, a expliqué Sylvie Robidas hier à *La Presse*. Il s'agit d'un nouveau parti, et j'y vais parce que j'ai des principes, des convictions et que je les défends.»

L'essentiel pour cette femme, notaire de profession, c'est d'aller au bout de la démarche de renouveau. Et elle soutient que c'est aux membres du parti de s'exprimer, puisque ce sont eux qui participent et décident.

«Je trouve qu'il manque de dynamisme au sein de ce nouveau parti, car quand Jacques Finet a annoncé sa candidature, on a accueilli cela comme un fait accompli. J'ai perçu cela comme un manque d'implication. On se laisse prendre en se fiant trop sur quelqu'un qui a déjà été maire, a déclaré notamment Mme Robidas.

Et elle précise que même si elle était battue, ça ne la dérangerait pas. Elle poursuivra son travail de conseillère de son quartier.

Par ailleurs, le conseiller Claude Gladu, représentant du quartier Fernand-Bouffard au Parti municipal de Longueuil (PML) depuis 12 ans et membre du comité exécutif du conseil depuis deux ans, songe lui aussi à entrer dans l'arène comme candidat-maire de son parti le PML, fondé par Jacques Finet et dont le maire sortant, Roger Ferland, a démissionné en janvier. Il a annoncé son abandon de la politique.

Claude Gladu devrait annoncer sa décision d'ici la fin d'avril. S'il entre dans la lutte à la mairie, ce sera avec «un parti renouvelé comprenant des jeunes».

«Les demandes que j'ai eues jusqu'ici me font réfléchir un peu plus, a-t-il assuré hier. Si la vague se poursuit comme ça, le PML sera en élection le 6 novembre avec 20 candidats.» M. Gladu a précisé que déjà 15 «candidats potentiels avancés» ont été approchés.

Se lancera-t-il dans une course à un congrès de direction du PML? Non, répond M. Gladu, car cela ne correspond pas à sa conception de la politique. Mais il reste persuadé que le PML pourrait encore «vivre de belles années», en s'appuyant sur un noyau qui s'est toujours tenu. Toujours partisan d'une équipe, M. Gladu, estime que tout le secret consiste à s'entourer «des bonnes personnes».

OFFRES SPÉCIALES DE LA SEMAINE

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! FAITES-EN LA COMPARAISON !

LITERIE

Ensembles de draps en percale (180 fils / po²)

Simple	16,95 $	Grand	32,95 $
Double	26,95 $	Très grand	47,95 $

SALLE DE BAIN

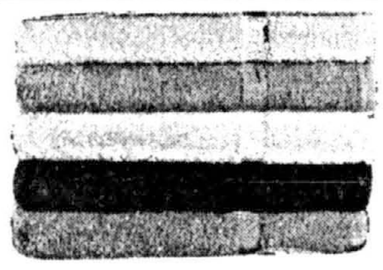

Serviettes MARTEX «LUXOR PIMA»

Format bain	8,95 $	Prix sugg.	22,95 $
Essuie-main	4,95 $	Prix sugg.	11,95 $
Débarbouillette	2,95 $	Prix sugg.	6,95 $

FENÊTRES

PAS DE TAXES

Nous payons la TPS de 7% et la TVQ de 8% sur tous les

- tissus pour tentures
- stores horizontaux
- stores verticaux
- stores plissés
- stores
- paravents Sohji
- tissus couturier
- tissus de recouvrement
- persiennes

Levolor • Hunter Douglas • Draco • Prima

Les plus belles fenêtres aux plus bas prix garantis à Montréal!

PORCELAINE, CRISTAL ET ARTICLES-CADEAUX COUTELLERIE

WMF COUTELLERIE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

Coutellerie en acier inoxydable de qualité 18 / 8, en emballage-cadeau
Service 40 pièces (pour 8)
Atlanta, Action, New York, Aspen
Prix sugg. 260 $

Notre prix 109,95$

les promenades de la CATHEDRALE
282-9525
Ste-Catherine et Université

ROCKLAND
341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

Politique de prix Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

Méfiez-vous des pâles imitations

C'est le SPRINT FINAL d'avril, faites-vite, on a encore plus aiguisé nos ciseaux... à vous d'en profiter!

CHASSÉ TOYOTA
819 RACHEL EST 527.3411 (ANGLE ST-HUBERT)

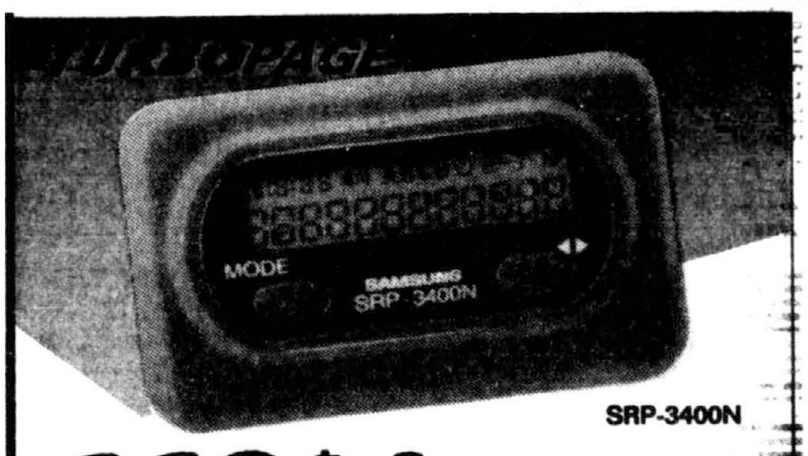

SRP-3400N

119 $ + SAMSUNG superspécial

- 27 mémoires
- horloge intégrée
- horodateur
- alarme / réveil
- vibration
- chaînette incluse

• Frais d'activation, taxes et temps d'onde exclus.
* Marque déposée d'InterCel Communications
• La promotion se termine le 30 avril 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks

InterCel COMMUNICATIONS

DDDégueu!

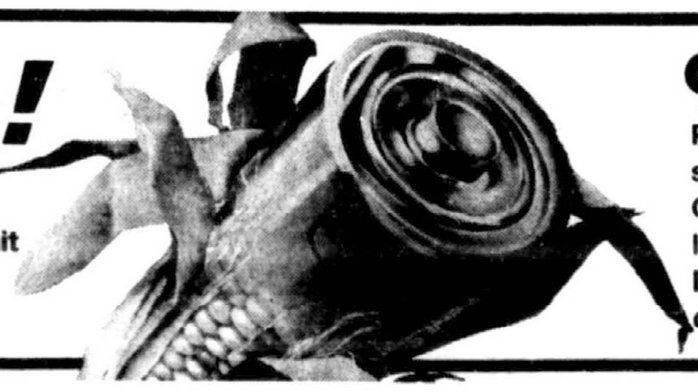

La peinture, les solvants et les huiles, c'est parfait pour décorer, diluer, lubrifier. Mais lorsqu'on les jette, ils sont dangereux pour l'environnement.

Ça donne le goût de recycler!

Plus de 90 % des déchets domestiques dangereux sont recyclables. Participez aux collectes de DDD! Ce service est offert à chaque semaine par la Ville de Montréal et les 26 municipalités de la RIGDIM. Pour connaître l'horaire, communiquez avec votre municipalité.

RECYC-QUÉBEC
Votre partenaire dans la conservation des ressources

Le budget de l'Office des congrès et du tourisme atteindra 14 millions en 94

GILLES GAUTHIER

■Québec, la CUM et le secteur privé pourraient injecter jusqu'à huit millions cette année dans l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (OCTGM), ce qui permettrait à ce dernier de porter son budget de 1994 à 14 millions, dont 10,8 millions pour le marketing.

La contribution de deux millions de la Communauté urbaine de Montréal, qu'elle puisera dans ses surplus de 1993, sera entérinée cet après-midi par son conseil.

Les huit millions additionnels serviront à une «campagne intensive de promotion et de commercialisation spécialisées» visant les clientèles des marchés québécois, canadien, américain, européen et asiatique. On vise une augmentation de 15 p. cent des recettes touristiques dans la région d'ici à 1996.

Les pouvoirs publics ne faisant jamais les choses simplement, ces injections de fonds sont conditionnelles. Le gouvernement Johnson est prêt à contribuer de quatre millions si l'OCTGM en trouve quatre autres. Ce dernier a approché le secteur privé en espérant en recueillir deux et demande à la CUM d'en fournir deux. Cette dernière acceptera ce soir... à la condition que Québec souscrive ses quatre et que le privé verse ses deux.

L'OCTGM a entamé des négociations avec le Casino, Air Canada, Air France, les aéroports de Dorval et Mirabel, Via Rail, etc.

Montréal déplore depuis quelques années être la seule municipalité de la région à contribuer au budget de l'OCTGM, dont les activités, fait-elle valoir, profitent directement ou indirectement à toutes les ville de l'agglomération.

Les banlieues commencent donc à faire leur part mais Montréal accroit du même coup la sienne puisqu'elle défraie plus de la moitié du budget de la CUM.

L'engagement de la CUM ne vaut que pour 1994. Le ministère du Tourisme octroyait déjà 1,7 million à l'OCTGM.

Une corporation pour gérer le Marché Bonsecours est réclamée

■Le comité du Marché Bonsecours prie la Ville de Montréal de mettre sur pied une corporation pour gérer dès maintenant le vénérable édifice public du Vieux-Montréal.

Cette corporation, croient les membres du comité, pourrait être une filiale de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA). Elle aurait pour mandat de susciter l'intérêt public et la participation financière d'organismes gouvernementaux et privés.

Le comité du Marché Bonsecours demande par ailleurs que les services municipaux respectent la vocation culturelle, civique et commerciale définie par la SIMPA après les consultations de l'automne 1992 et approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

En conséquence, ont dit les membres du comité en conférence de presse hier, il faut dès maintenant écarter tout nouveau type d'intervention ou d'activité qui ne respecte pas la vocation originale du Marché Bonsecours.

Le comité du Marché Bonsecours a été formé le mois dernier par la Table de concertation du Vieux-Montréal. En sont membres: madame Annick Germain, madame Phyllis Lambert, madame Françoise Beausoleil, madame Aline Gobeil et messieurs André Saumier, Yvan Gauthier et Eric Mc Lean.

Selon Mme Lambert, le dossier du Marché Bonsecours traine inutilement en longueur cependant que pour M. Saumier, le temps est peut-être venu que Montréal cesse d'occuper bêtement le bel immeuble. Bref, a ajouté M.Gauthier, il faut résolument en faire la Maison des Montréalais!

Le Marché Bonsecours a été inauguré en 1846 et son histoire est étroitement liée à celle du Canada (le Parlement y siégea au milieu du siècle dernier), et de Montréal (le Conseil municipal y tint ses séances après l'incendie de l'hôtel de ville).

Un motocycliste est tué

■Un motocycliste de 22 ans est décédé peu après son arrivée à l'hôpital Maisonneuve, à la suite de blessures subies lundi vers 12h30, alors qu'il a été happé par un camion. Selon la police de la CUM, la victime tentait de doubler par la droite le camion qui, lui aussi, s'engageait dans un virage vers la droite pour emprunter la voie de service de l'autoroute métropolitaine, dans le secteur d'Anjou.

La Société de Saint-Vincent de Paul

Perfectionnement au Cégep André-Laurendeau

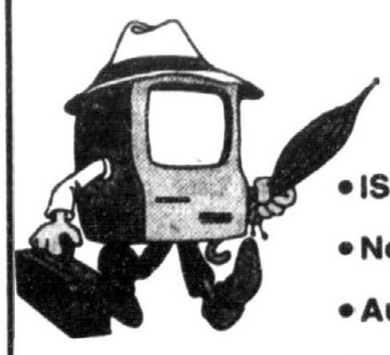

COURS ENTIÈREMENT SUBVENTIONNÉS*

- ISO 9000: formation d'auditeurs internes (45h)
- Novell I: gestion du réseau (45h)
- Autocad: dessin technique assisté par ordinateur (60h)
- Télévision numérique: réparation et entretien (80 h)

Inscription avant le 25 avril

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
Service de l'éducation aux adultes
1111, rue Lapierre, LaSalle (à deux pas du parc Angrignon)
* Pour vérifier votre admissibilité: 364-3320, poste 403

ÇA CHAUFFE !

UN TAUX DE FINANCEMENT DE 5,8% †

SUR LA TERCEL, LA COROLLA, LA CAMRY, LA PASEO ET LA CELICA.

PROFITEZ DES AVANTAGES SPÉCIAUX DU FABRICANT AU CONCESSIONNAIRE ET ÉPARGNEZ ENCORE PLUS !

TOYOTA JOURS ÉTIQUETTES ROUGES

Corolla «Spéciale» 1994

Achetez à partir de seulement 12 498 $* PDSF

Louez à partir de seulement OU 209 $** par mois 48 mois.

FAITES VITE ! LES OFFRES ÉTIQUETTES ROUGES NE SONT VALABLES QUE POUR UN TEMPS LIMITÉ !

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux du Canada.

TOYOTA

CRÉDIT TOYOTA Profitez du programme de location **Solution Toyota** offert exclusivement par votre concessionnaire Toyota participant.

Offre de financement sur approbation de crédit de Crédit Toyota valable uniquement pour les modèles 1994 neufs vendus au détail aux clients admissibles. †Baux de 12 à 48 mois offerts. Exemple : 12 500 $ à un taux annuel de 5,8%, soit des paiements mensuels de 292,42 $ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 536,16 $. Coût total du bail 14 036,16 $. Frais d'immatriculation, d'assurance, taxes et frais de transport et de préparation (600 $ maximum) en sus. *Selon le PDSF de 12 498 $ pour la Corolla «*Spéciale*» 1994 avec boîte manuelle 5 vitesses et groupe d'équipement spécial. Frais d'immatriculation, d'assurance, taxes et frais de transport et de préparation (600 $ maximum) en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. **Pour un bail inconditionnel de 48 mois avec 1 500 $ de comptant. Premier versement et dépôt de sécurité exigés au moment de la livraison. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Coût total du bail de 11, 782 $ et option d'achat de 5 124,18 $ en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Comprend un maximum total de 600 $ de frais de transport et de préparation. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Offres valables jusqu'au 2 mai 1994. Il pourrait être nécessaire de placer des commandes auprès du fabricant. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails.

Le Monde

Les Serbes bosniaques continuent à défier le monde

d'après AFP, AP et PC

SARAJEVO

■ Les Serbes bosniaques, sourds aux sommations de la communauté internationale qui envisage un recours plus large aux frappes aériennes, ont continué hier leur offensive meurtrière sur Gorazde, provoquant des mouvements de panique dans la ville.

Au même moment, des Serbes bosniaques récupéraient par la force un stock d'armes lourdes entreposées, sous le contrôle de Casques bleus français qui n'ont pu s'y opposer, dans leur principale caserne dans la banlieue de Sarajevo. En outre, ils ont bloqué pendant huit heures deux transports de troupes blindés avec 15 Casques bleus canadiens à bord (voir ci-contre), près de Visoko avant de finalement les laisser passer.

Puis en soirée, soufflant le chaud et le froid, ils ont commencé à libérer les Casques bleus qu'ils retenaient en otage à la suite des frappes aériennes contre leurs positions autour de Gorazde. Ces libérations font suite à une journée de négociations menées par des responsables de la FORPRONU à Pale, fief du leader des Serbes bosniaques Radovan Karadzic.

À Washington, l'administration américaine a décidé de proposer au Conseil de l'Atlantique nord une extension du rôle militaire de l'OTAN en Bosnie afin de stopper l'offensive des Serbes et de les forcer à reprendre les négociations, a annoncé un haut responsable.

Cette initiative semble très proche de celle souhaitée lundi par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Ce dernier avait demandé à l'OTAN d'étendre aux six villes proclamées l'an dernier «zones de sécurité» la protection aérienne dont bénéficie actuellement la seule capitale, Sarajevo, en plus du personnel de l'ONU.

En outre, les États-Unis examineront avec leurs alliés «comment resserrer les sanctions» contre les Serbes de Bosnie et l'ex-Yougoslavie (Serbie et Montenegro) «dans la foulée des événements de Gorazde». Le responsable a souligné que ce volet militaire s'accompagnait d'un volet diplomatique, les deux allant de pair pour contraindre les Serbes à accepter une issue négociée au conflit.

À Moscou, le président russe Boris Eltsine a également sommé les forces serbes de «quitter Gorazde», leur a demandé de «laisser les forces de l'ONU entrer dans la ville» et de «libérer le personnel de l'ONU en Bosnie-Herzégovine».

M. Eltsine, dont le pays est un allié traditionnel des Serbes et qui doit présider aujourd'hui un conseil de sécurité russe consacré à la Bosnie, a appelé «la communauté mondiale à prendre des mesures décisives pour la solution politique de la crise en Bosnie».

Mais ces pressions et ces manoeuvres diplomatiques n'ont en rien influencé les forces serbes.

Dans la matinée, une cinquantaine de soldats serbes ont récupéré de force 18 canons anti-aériens qui avaient été placés sous le contrôle d'une compagnie de Casques bleus français dans la caserne de Lukavica, principal QG serbe dans la banlieue de Sarajevo, a indiqué un porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Cela constitue une violation de l'accord de cessez-le-feu et de démilitarisation de Sarajevo obtenu le 9 février des Serbes bosniaques, sur lesquels pesait un ultimatum de l'OTAN. En début de soirée, 13 canons avaient été rendus.

Pour sa part, le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic a implicitement menacé d'attaquer les cinq autres «zones de sécurité» de l'ONU en Bosnie, affirmant qu'elles étaient «en réalité des endroits d'où les Musulmans lancent des attaques contre les Serbes», et que ces derniers allaient répondre à ces attaques qui «ne peuvent plus être tolérées».

À Gorazde, l'avance des forces serbes a provoqué des mouvements de foules terrorisées qui ont fui vers l'ouest de la ville. L'enclave compte actuellement 65 000 habitants, dont 35 000 sans-abri massés autour des bâtiments des organisations humanitaires.

Selon le Comité international de la Croix rouge (CICR), qui a lancé un nouvel appel à un cessez-le-feu, la situation empire d'heure en heure. Une source de la FORPRONU à Zagreb souligné qu'en l'absence de d'observateurs militaires ou de membres des organisations humanitaires, le risque de massacres était réel.

Deux centres abritant des réfugiés, l'entrepôt du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), la poste, l'hôpital, dont le toit a été arraché, le poste de police ont été bombardés, selon le HCR.

L'hôpital, à 200 mètres de la ligne de front, déborde de blessés, couchés à même le sol dans les couloirs et sur les escaliers, a raconté un habitant joint par radio. Selon lui la population était réfugiée dans les halls et les couloirs des immeubles pour échapper aux tireurs embusqués.

«La ville est en train de mourir, nous n'avons plus d'espoir», a déclaré le maire de Gorazde, Ismet Briga.

Selon un porte-parole du HCR, les Serbes «visent de façon délibérée les cibles civiles» et Gorazde est sans doute «la pire tragédie humaine» depuis le début du conflit en Bosnie. Le bilan, donné comme très partiel par le HCR, de vingt jours de bombardements est de 313 morts et plus de 1100 blessés.

Quelques-uns des 153 prisonniers de guerre musulmans libérés hier par les Croates bosniaques de Mostar, en vertu des accords de paix de Washington. PHOTO AP

15 autres Canadiens détenus en Bosnie

Presse canadienne

VISOKO

■ Une fois de plus, hier, des Casques bleus canadiens ont été harcelés par des Serbes bosniaques, qui ont bloqué deux transports de troupes blindés avec 15 soldats à bord.

Après avoir été détenus pendant huit heures, les Canadiens ont cependant été autorisés à poursuivre leur route.

Les Canadiens surveillent des postes d'observation sur la ligne des affrontements entre Serbes et Musulmans bosniaques. On les a empêchés de quitter le territoire serbe bosniaque à un pont situé à un kilomètre à l'est de leur base de Visoko, a indiqué un porte-parole militaire.

Après des négociations au plus haut niveau, le quartier général serbe a dit aux troupes serbes, au pont, de laisser passer les Canadiens, «et ils sont tous sur le chemin du retour (à la base) en ce moment», a déclaré le porte-parole, le capitaine George Petrolekas.

Lorsqu'ils ont été bloqués par les Serbes, les Canadiens étaient en voie d'être retirés des postes d'observation. Leur retrait avait été décidé après consultation avec le commandement de l'ONU, à la suite des difficultés croissantes que rencontre l'ONU à exercer ses activités en territoire serbe bosniaque.

Ces 15 Casques bleus avaient été envoyés pour relever les 16 Canadiens séquestrés la semaine dernière par les Serbes et relâchés dimanche.

Plus de 120 membres du personnel de l'ONU sont toujours détenus ou voient leurs déplacements restreints par les Serbes, comme le major canadien Gord Martin, observateur pour l'ONU confiné à la région de Balzuj, près de Sarajevo. Cinq observateurs militaires de l'ONU, sous le commandement du major canadien Pat Stogran, se trouvaient à Gorazde.

UNIPNEU

VOS SPÉCIALISTES DU PNEU

PLUS DE 70 DÉTAILLANTS À TRAVERS LE QUÉBEC

MONTRÉAL, LAVAL, TERREBONNE, REPENTIGNY

SERVICE DE PNEUS SALOIS 9970, rue des Récollets, Montréal Tél.: 321-7511	CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC. 8997, boul. Pie-IX, Montréal Tél.: 329-5467	S.P. RADIAL SERVICE INC. 275, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Laval Tél.: 682-3000	CENTRE DU PNEU VILLEMAIRE 1595, ch. Gascon, Terrebonne Tél.: 471-3345
PNEUS FREDETTE & FILS INC. 6661, rue Sherbrooke Est (Coin boul. Langelier) Montréal Tél.: 256-7501	PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC. 8910, boul. St-Laurent (Au nord du boul. Métropolitain) Montréal Tél.: 381-1846	SERVICE D'AUTO STE-ROSE INC. 171, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose, Laval Tél.:625-4422	CENTRE DE PNEUS HALLÉ INC. 623, rue Lavoisier, Repentigny Tél.: 581-6390

RIVE-SUD

CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC. 77, rue St-Pierre, St-Constant Tél.: 632-4140 - 632-5438	PNEUS LEMAY INC. 6010, boul. Taschereau, Brossard Tél.: 445-2243	PNEUS CHARTRAND INC. 1076, boul. Curé-Poirier O. (Près du boul. Taschereau) Longueuil Tél.: 670-0904	PNEUS RÉGIONAL BOUCHERVILLE INC. 96, boul. Industriel Boucherville Tél.: 655-4322	PNEUS MERCIER INC. 1073, rue St-Jean-Baptiste, Mercier Tél.: 691-1616

AUTRES RÉGIONS

PNEUS MACDONALD INC. 197, rue de la Forge, St-Eustache Tél.: 473-2717	SERVICE DE PNEUS SARRAZIN INC. 820, boul. des Laurentides, St-Antoine Tél.: 438-3730	ST-JÉRÔME BANDAG INC. 430, boul. Lajeunesse O., St-Jérôme Tél.: 476-9555	GARAGE VILLEMAIRE & FILS INC. 55, rue Grégoire, St-Esprit Tél.: 588-3255 839-7777

VULCANISATION ROYALE LTÉE
2500, des Cascades Est, St-Hyacinthe
Tél.: (514) 774-8159

SERVICE DE PNEUS LAVOIE OUTAOUAIS INC.
156, Varenne, Gatinea Tél.: (819) 568-2161

LES PNEUS MARCHAND INC.
384, Beaudry Nord, Joliette
Tél.: (514) 759-5600

Le NOUVEAU AEGIS LS4 est garanti 130 000 km!

AUTRES SPÉCIALITÉS:

FREINS

AMORTISSEURS

ALIGNEMENT

- Nouveau radial quatre saisons de qualité supérieure.
- Excellente tenue de route spécialement dans les courbes et les freinages.
- Roulement silencieux.
- Garantie 130 000 km*.
- Couvert par la Protection Plus contre les risques routiers Yokohama.

*Voyez votre marchand pour plus de détails.

PNEUS UNIMAX

YOKOHAMA
Radiaux de Performance
LES SUPERFORMANTS

2079696 - 420

AEGIS LS4

Israël arrête plus de 400 militants islamistes qu'il dit liés à des attentats

d'après AP et AFP

JÉRUSALEM

■ Plus de 400 militants islamistes liés aux mouvements armés responsables des attaques qui ont coûté la vie à 13 Israéliens depuis le début du mois d'avril ont été interpellés dans la nuit de lundi à hier dans les territoires occupés par des soldats israéliens assistés de policiers en civil.

Selon l'armée israélienne, plus de 200 personnes ont été appréhendées dans la bande de Gaza et 200 autres en Cisjordanie occupée lors de ce vaste coup de filet. Des armes et des munitions auraient également été saisies au cours de cette opération, la plus importante menée par Israël dans les milieux islamistes depuis l'expulsion mouvementée de 400 Palestiniens vers la frontière libanaise en décembre 1992.

Les personnes interpellées, des jeunes gens de moins de 25 ans pour la plupart, sont membres du Mouvement de résistance islamique Hamas, de ses unités clandestines armées Izzedine Al-Qassam ou du Jihad islamique. Ces organisations, opposées aux accords de paix israélo-palestiniens du 13 septembre, avaient revendiqué la responsabilité d'attaques et d'attentats contre des autobus israéliens, qui ont fait 13 morts et 77 blessés depuis début avril.

L'objectif était de porter «un coup sévère à la structure opérationnelle du Hamas» pour interrompre ses activités, a précisé le colonel Renaan Gissin, porte-parole de l'armée.

La semaine dernière, 70 personnes avaient été interpellées après les agressions, selon l'armée. Quelque 3500 militants du Hamas ont déjà été emprisonnés. L'OLP a demandé leur libération lors de ses négociations de paix avec Israël, mais les autorités israéliennes ont refusé de leur rendre la liberté.

Parmi les dirigeants du Hamas interpellés figure Taysir Tamini, chef religieux au Caveau des Patriarches à Hébron où 30 fidèles musulmans palestiniens avaient été abattus le 25 février par un colon juif. Yasser Mansour, dirigeant du Bloc islamique à l'université Al-Najah, déjà expulsé par le passé pour avoir agi en faveur du Hamas, a également été appréhendé.

À l'annonce de ce vaste coup de filet, des dirigeants de l'OLP ont estimé que cette vague d'interpellations était destinée à apaiser l'opinion publique et de nature à porter ombrage aux négociations de paix au Caire. «C'est un accroc aux négociations», a commenté Zakariya Al-Agha, principal représentant de la centrale palestinienne à Gaza. «Mais, a-t-il ajouté, je doute qu'elle soient interrompues du fait de ces interpellations.»

Les responsables locaux de l'OLP ont par ailleurs accueilli au poste-frontière de Rafah six manifestants palestiniens qui s'étaient enfuis en Égypte. «Leur retour est le signe que le processus de paix se poursuit malgré les obstacles», a estimé Soufian Abou Zayde, porte-parole de l'OLP à Gaza.

De son côté, le Hamas a précisé dans un tract que l'attaque à la hache perpétrée lundi par un jeune Palestinien contre les occupants d'un autobus à Jérusalem était la troisième action destinée à venger les victimes du massacre d'Hébron. Le Hamas en a promis cinq. Quatre Israéliens ont été blessés dans cette agression, dont deux par les tirs d'un soldat, qui est intervenu pour arrêter l'assaillant.

Les négociations du Caire entre Israël et l'OLP ont souffert hier d'un blocage sur la question de la juridiction palestinienne dans la bande de Gaza et à Jéricho, promises à l'autonomie, a affirmé le chef des négociateurs palestiniens Nabil Chaath. Il a ajouté que «peu de progrès» ont été enregistrés sur les autres dossiers sensibles, notamment celui des détenus palestiniens, estimés à 10 000.

Enfin, le président de l'OLP, Yasser Arafat, et ses interlocuteurs russes, notamment le président Boris Eltsine, ont insisté hier sur leur souhait d'un renforcement du rôle de Moscou dans le processus de paix israélo-palestinien. Au premier jour de la visite officielle à Moscou du leader palestinien, les deux parties ont rappelé que la Russie avait hérité de l'ex-URSS le rôle de co-parrain du processus de paix lancé en 1991 à Madrid.

Le Monde

Haïti: sauver le pays du chaos ou sauver le portefeuille?

JACQUELIN TÉLÉMAQUE
collaboration pour La Presse

PORT-AU-PRINCE

■ Les Haïtiens sont choyés. En moins d'une semaine, les présidents des deux chambres se sont adressés à la nation dans une claire perspective de «trouver une solution a la crise» qui entre bientôt dans une nouvelle dynamique.

Frantz Robert Mondé, président de la chambre des députés et ensuite Firmin Jean-Louis, président du sénat se sont adressés tour à tour à la nation. Le premier pour annoncer qu'il entammait une série de consultations avec différents secteurs du pays dans le but de combler le vide laissé par l'exécutif devant le «refus systématique du président Aristide de nommer un Premier ministre». Le second pour réaffirmer la séquence à suivre selon lui pour débloquer la crise: le vote de la loi d'amnistie, la nomination d'un nouveau commandant en chef de l'armée, la nomination d'un nouveau premier ministre. Avant même que le message à la nation du sénateur Firmin Jean-Louis ne soit diffusé, le président du sénat prenait l'avion à destination des États-Unis dans le but de tenir des consultations avec des secteurs de l'administration américaine et aussi avec le président constitutionnel haïtien.

Il faut s'attendre à ce que le sénateur Bernard Sansariq, qui se prétend lui aussi président du sénat, s'adresse à la nation au cours de la semaine prochaine puisque la première opération annoncée par ce dernier a lamentablement échoué. Le vote par une assemblée de putchistes et de quelques sénateurs, tout aussi pro-putchistes, d'un projet de loi destituant le président Aristide et le remplaçant par l'actuel président de facto de la Cour Suprême, Émile Jonassaint, n'a pas mobilisé les foules.

L'armée a pourtant bel et bien participé à l'opération si l'on en croit le sénateur Rony Mondestin puisque les putchistes (civils et militaires) se seraient réunis au grand quartier général de l'armée pour accoucher de la toute nouvelle trouvaille. Seulement un ancien président de facto, Joseph Nerette, ne l'entend pas de cette oreille. «C'est votre président qui vous parle. Et comment? Je n'ai jamais démissionné», avait-il affirmé la semaine dernière à un groupe de journalistes lors d'une conférence de presse improvisée chez lui. Puis précisant sa pensée au cours d'une entrevue sur les ondes de la Voix de l'Amérique il ajoute: «Quand il s'agit de servir la nation je suis là. Mais... si mesye yo pa vlem map kraze yon kite sa (si ces messieurs ne veulent pas de moi alors j'abandonne).»

Les démarches entreprises cette semaine aussi bien par le président du sénat que celui de la chambre des députés ne semblent pas préocuper outre mesure les Haïtiens habitués aux manoeuvres dilatoires. Plus préocupante est la question de la réélection des députés lors des élections pour le renouvellement de la chambre des députés à la fin de cette année. Et c'est là que Frants Robert Mondé attend ceux de ses collègues qui voudraient bien obtenir un renouvellement de mandat dans un contexte d'élection bidon contrôlée par l'armée. Le terrain est de toute façon déjà tout prêt, compte tenu du climat général de terreur, d'insécurité créé par l'armée depuis les trois dernières années.

En même temps que le climat d'insécurité, de violence entretenu par l'armée et ses ouailles, des «manifestations» sont annoncées. Cette semaine par exemple, trois organisations dites populaires ont entrepris un sit-in devant les locaux de l'ambassade des États-Unis dans le but de porter la première puissance mondiale à user de son influence pour faire lever l'embargo. Les organisateurs du sit-in ont clairement établi que le programme ne s'arrêtera pas à l'ambassade des États-Unis mais s'étendra aux ambassades des pays dits amis d'Haiti, le Vénézuela, le Canada, la France.

L'insécurité de son côté grandit tant dans la capitale que dans les provinces. Depuis le début du mois d'avril, les organismes de défense des droits humains font état de mouvements de troupes dans la région du Borgne, située à 60 kilomètres au sud du Cap-Haïtien. Les rapports parvenus de cette région font état d'un mouvement flou de guérrilla ou de capture de la caserne de cette ville par des rebelles.

Il n'en fallait pas plus pour que l'armée déclenche une opération d'envergure avec plusieurs dizaines de maisons incendiées, le viol de femmes ou encore l'obligation imposée aux femmes de la localité de défiler nues devant les soldats. Objectif: forcer les habitants à identifier les cachettes des personnes recherchées. Du côté de l'armée pas de déclaration sur l'opération proprrement dite. Pas plus que sur les opérations de transfèrement en cours au sein de l'institution militaire, en état de décomposition avancée et marquée par des règlement de comptes, des arrestations, des révocations, des assassinats au sein même de l'institution.

Il n'est pas étonnant que les opérations de «consultation» du président de la chambre des députés et de répression aillent de pair. Depuis le coup d'État du 30 septembre 1991, l'armée est habituée à utiliser la violence et la répression pour détourner l'attention lorsqu'il s'agit d'aborder les vrais problèmes. Gagner du temps et encore plus de temps pour plus d'argent, tel pourrait être le leitmotiv des auteurs et alliés des putchistes.

DÉPÊCHES

IRLANDE
Opération policière

■ Huit personnes ont été arrêtées hier lors d'une vaste opération contre les réseaux de financement de l'IRA, menée conjointement par des policiers d'Irlande et de Grande-Bretagne dans les deux îles, ont annoncé les polices irlandaise et britannique. Quatre personnes ont été arrêtées à Londres et dans sa région, quatre autres à Dublin. Les personnes interpellées en Irlande avaient récemment fui le Royaume-Uni, où elles faisaient l'objet d'une surveillance policière. Une source policière irlandaise a cependant indiqué que «le parrain» de l'IRA, qui coordonne ses activités de racket, a réussi à échapper aux policiers.

CAMBODGE
Reprise de Pailin

■ Le porte-parole des Khmers rouges à Phnom Penh a affirmé hier que la guérilla maoïste avait repris le même jour aux forces gouvernementales son ancien quartier général à Pailin (nord-ouest du Cambodge). Le co-ministre cambodgien de la Défense, Tea Banh, a admis que les Khmers rouges avaient repris une partie de Pailin, mais ajouté que «Pailin est un endroit très étendu». Les troupes gouvernementales «ripostent à l'attaque et les combats continuent», a-t-il ajouté.

IRAN
Bombe à Téhéran

■ Une bombe a explosé hier en fin de matinée dans une artère animée du centre de Téhéran, faisant 13 blessés dont au moins un enfant de deux ans, a rapporté l'agence de presse iranienne IRNA. Radio Téhéran a imputé la responsabilité de l'attaque à l'Irak. Selon l'agence iranienne captée à Chypre, la bombe qui avait probablement été posée près d'un pont autoroutier au-dessus de l'avenue Saadi, a explosé vers midi, heure locale. L'IRNA avait auparavant déclaré qu'il s'agissait d'un attentat à la voiture piégée. Les vitres des magasins et des habitations alentour ont volé en éclats et au moins cinq voitures ont été détruites dans la déflagration.

GRÈCE
Vague de grèves

■ Une vague de grèves des professions libérales s'est abattue sur la Grèce pour protester contre un vaste projet de réforme fiscale déposé par le gouvernement socialiste et dont le débat s'est ouvert hier pour trois jours au parlement. Soumis à une pression croissante de la commission européenne et du FMI, le gouvernement socialiste a mis en oeuvre un grand projet destiné à renflouer les caisses de l'État en s'attaquant au fléau national de l'évasion fiscale. La dette publique, y compris militaire, dépasse désormais les 160 p. cent du PNB.

HITLER
Le mystère reste entier

■ L'examen scientifique de 32 squelettes trouvés récemment dans une fosse commune à Magdebourg (ex-RDA) a pratiquement réduit à néant les espoirs des historiens d'avoir enfin retrouvé la dernière sépulture d'Adolf Hitler. «Il est très improbable qu'ils aient quelque chose à voir avec Hitler», a déclaré le procureur général de Magdebourg, Rudolf Jaspers, en présentant les conclusions de l'Institut de médecine légale de Magdebourg.

Le Cirque du Soleil vous offre palpitations et mystère...
Eaton vous offre des billets !

En effet, rendez-vous chez Eaton
et vous pourriez gagner une des 25 paires de billets offertes
pour le nouveau spectacle, «Alegria»,
du dimanche 22 mai,
présenté par Ultramar et commandité par Eaton.
Vous avez jusqu'au 30 avril pour vous procurer les fiches
d'inscription dans les rayons mode, chez Eaton Centre-ville.

EATON
1234 5678 9012
TIMOTHY EATON
EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas
W2084785

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
TISSUS PRINTANIERS
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE 3.99 m

DÉPARTEMENT D'ACCESSOIRES DE COUTURE
50% de rabais!
INCLUANT:
•LES RUBANS OFFRAY
•TOUS LES ACCESSOIRES TAILORFORM
•TOUS LES BOUTONS
•TOUS LES FILS GÜTERMANN
•TOUS LES FILS KOBAN
•FERMETURES À GLISSIERES (COSTUMAKER)
•LES CISEAUX (H.A.KIDD)
•LES ÉPAULETTES
•DENTELLES & GARNITURES
•TOUS LES APPLIQUES
•TOUS LES ACCESSOIRES UNIQUE

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
SÉLECTION ENTIÈRE DE TISSUS POUR LA MARIÉE

Wow! Wow!
MANNEQUIN DE COUTURE "DIANA"
PRIX COURANT: 289.99
159.99

TOUS LES PATRONS Vogue Butterick 3 POUR 1*
50% TOUS LES PATRONS burda
*De valeur égale ou moindre.

NOUVEAU!
LES GALERIES ST-LAURENT
Ville St-Laurent 331-5545
Plus de 45 magasins pour vous servir! Consultez les pages jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez-vous.
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h
BouClair
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 23 avril 1994.
AIR MILES

Cocaïne et semelles: troisième acquittement

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉROME

■ Le juge Paul Chevalier a acquitté, hier, un troisième accusé dans la maintenant célèbre histoire du démantèlement par la Sûreté du Québec d'un présumé réseau d'importation de cocaïne qui utilisait des semelles de souliers pour passer sa marchandise, une première canadienne.

Pour les mêmes raisons que les deux autres, Gaétan Turcotte a vu ce magistrat de la Cour du Québec prononcer un verdict d'acquittement sur les sept chefs d'accusation d'importation et de complot qui pesaient contre lui. Cette décision a été rendue parce que la Couronne ne possédait presque plus de preuve à la suite d'un jugement qui a déclaré illégale plus de la moitié des perquisitions effectuées par les policiers.

Les deux autres qui ont eu le même traitement sont Gordy McDonald et Gustavo Serrano Quintero. Il ne reste qu'un acussé, Alain Champagne.

Quintero a été acquitté dans les jours qui ont suivi la décision du juge Chevalier sur la requête en exclusion de preuve présentée par Me Richard Perras, avocat de Turcotte.

Dans un jugement de plus de 120 pages, le juge Chevalier avait alors souligné que la SQ avait souvent manqué de rigueur dans l'enquête qui a conduit à ces arrestations. L'affaire avait débuté à la suite d'une vérification de routine, le 29 juillet dernier, par deux agents provinciaux Chemin du Lac des 14 Îles, à Saint-Hippolyte, au nord de Saint-Jérôme.

Le magistrat a écrit que la façon de procéder des policiers du détachement de Saint-Jérôme dans ce dossier serait succeptible de discréditer l'administration de la justice, compte tenu de la gravité des violations et de l'absence évidente de bonne foi de leur part.

Le juge Chevalier en était venu, le 25 février dernier, à la conclusion que les indices recueillis dans 16 des 26 fouilles, perquisitions ou saisies effectuées dans le cadre de cette vaste opération, devaient être rejetées.

Il avait expliqué que les policiers avaient passé outre aux articles 8 et 9 de la Charte qui protègent les Canadiens contre des fouilles et des détentions abusives, sans mandat.

À la suite de ce jugement, l'appareil judiciaire avait prédit l'acquittement ou l'abandon de procédures contre au moins trois des quatre accusés.

Université de Montréal

Diplôme d'études supérieures en toxicologie

ÉTUDES À TEMPS PARTIEL

La Faculté des études supérieures offre un programme interdisciplinaire de 30 crédits, étalé sur deux ans et menant à un D.E.S.S., dans les domaines de la toxicologie industrielle, environnementale, agro-alimentaire et des médicaments.

Préalables
Détenir un diplôme de 1er cycle, soit en biologie, en chimie ou en sciences de la santé, et posséder une expérience pertinente et suffisante dans un domaine connexe.

Date limite : 15 mai 1994.

Renseignements : ☎ (514) 343-5889

(0403)

PRIX PRIX PRIX PRIX
PRIX D'ENTREPÔT

Vélo tout terrain 16" 27NT
Garçon ou fille
Freins, tirage latéral et rétropédalage.
Prix suggéré: 129.95$.
PRIX D'ENTREPÔT 89.95$

Vélo tout terrain 20" 37NT
Garçon ou fille
Freins, tirage latéral et rétropédalage.
Prix suggéré: 149.95$
PRIX D'ENTREPÔT 109.95$

Vélo tout terrain 24" MINGO
12 vitesses Shimano.
Garçon ou fille "2100"
Prix suggéré: 209.95$
PRIX D'ENTREPÔT 139.95$

Vélo tout terrain MINGO
12 vitesses Shimano
Homme ou femme "4700"
Prix suggéré: 219.95$.
PRIX D'ENTREPÔT 149.95$

Vélo de montagne 257NT
15 vitesses SIS.
Roues, moyeux acier. Freins tirage latéral.
Prix suggéré: 279.95$.
PRIX D'ENTREPÔT 189.95$

Vélo de montagne 277NT
18 vitesses SIS
Roues, moyeux alliage. Freins cantilever.
Prix suggéré: 329.95$
PRIX D'ENTREPÔT 239.95$

Porte vélo Allen pour 3 bicyclettes
Complètement assemblé.
Se monte et se démonte facilement.
Prix suggéré: 59.95$.

PRIX D'ENTREPÔT 39.95$

Porte vélo SportRack

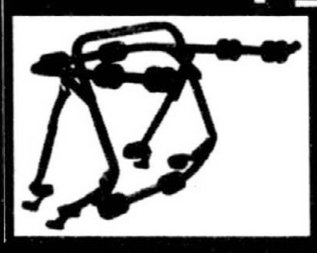

SUPER PRIX 49.95$

"CABRIOLET"
Remorque à deux places.Chassis d'aluminium.
Roues amovibles.
Prix suggéré: 399.95$.

PRIX D'ENTREPÔT 369.95$

Certains items sont en quantité limitée
Certains modèles peuvent différer de l'illustration.

NEVADA
Cycle et Sports ltée

TERREBONNE 1715A Chemin Gascon (514) 964-3315
STE-THERESE 190 boul. Labelle (514) 433-1406
DORVAL 9353, Côte de Liesse (514) 633-0886
LAVAL CARREFOUR SUPER C 2349, boul. Cure-Labelle (514) 688-6210
LAVAL 1899, boul. des Laurentides Coin St-Elzear (514) 667-9929
ST-HUBERT PLAZA ACTUEL 5791, boul. Cousineau (514) 443-1092
St-EUSTACHE CARREFOUR GRANDE-COTE 195, 25ième Avenue (514) 472-0331
ST-CONSTANT PROMENADE ST-CONSTANT 400,Route 132 (514) 635-7326
STE-JULIE CENTRE PORTE DE LA CITE 1700, Chemin du Fer à Cheval (514) 649-2250
VALLEYFIELD SPORT DIRECT 61 ALEXANDRE (514) 377-4769

Il ne m'arrive jamais rien

Je ne me perds jamais.
Je ne suis jamais en retard.
Je n'ai jamais de crevaison.
Ma batterie ne tombe jamais à plat.
Je ne suis jamais pris dans la circulation.
Je n'ai jamais d'accident.
Je n'ai jamais frappé personne.
Les indications routières sont toujours bonnes.
Les détours sont toujours clairement indiqués.
Il n'y a jamais aucun chauffard sur cette rue.
Aucun détraqué posté à ce feu rouge.
Je ne roule jamais la nuit.
Je ne roule jamais dans les quartiers louches.
J'arrive toujours à trouver une station-service.
Il y a un policier à toutes les intersections.

Dans la vie, vous pouvez compter sur votre bonne étoile ou sur un téléphone Motorola de chez Bell Mobilité. Où que vous soyez, vous resterez en contact en tout temps. Et en vous abonnant dès maintenant, vous obtiendrez, à l'achat de tout appareil Motorola, et ce pour une période de trois mois: appels gratuits les week-ends, accès au Centre de messages et facturation détaillée.

Pour des produits et services sur lesquels vous pouvez compter, passez au Centre Cellulaire Plus ou chez l'agent autorisé Bell Mobilité le plus près de chez vous. Ou composez le 1 800 667-0123.

MOTOROLA

Bell Mobilité
Enfin libre